



DIAGNOSTIC AGRICOLE

DU CANTON DE SALIES DU SALAT

**QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE L'AGRICULTURE DU CANTON DE
SALIES DU SALAT DANS UN CONTEXTE AGRICOLE EN MUTATION ?
ÉTUDE DE CAS À TRAVERS L'EXEMPLE DE LA FILIÈRE BOVIN LAIT.**

BOUCHET Charline
Maître de stage

HERRGOTT Claire
Tutrice de stage

NOILHAN Clara
Étudiante en licence
professionnelle GENA

Remerciements

Premièrement je tiens à remercier ma maîtresse de stage, Mm Bouchet Charline, qui a su malgré de nombreux empêchements être en permanence disponible pour m'aiguiller dans mon travail. Je la remercie également pour le partage de son expérience sur son métier de conseillère agricole en chambre d'agriculture.

Je remercie également les agriculteurs du bureau de l'ACVA de Salies du Salat pour leur contribution à ce travail. Et, de façon générale, je remercie tous les agriculteurs du canton pour l'accueil chaleureux qui m'a été fait tout au long du stage. Merci à tous ces agriculteurs qui ont pris le temps de quelques minutes pour contribuer à ce travail.

Je n'oublie pas non plus mon professeur tuteur de stage, Mm Herrgott Claire, qui a toujours su prendre du temps pour éclairer mes questions et pour me guider dans l'orientation de mes travaux.

Je remercie également tous les formateurs de Supagro Florac pour ces savoirs transmis tout au long de l'année, et qui finissent aujourd'hui par s'agréger en un tout qui constitue le liant de ce rapport.

Sommaire

Introduction	7
I. Le diagnostic agricole du canton de Salies du Salat au service des acteurs du milieu agricole ...	9
1. Le canton de Salies du Salat, une région agricole de piémont (territoire et contexte).....	9
2. Des structures agricoles dans l'accompagnement face aux mutations de l'agriculture.....	11
a. L' ACVA de Salies du Salat, une association au plus proche de son territoire.....	11
b. La Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, une structure polyvalente.....	15
3. Réalisation d'un diagnostic agricole sur le canton de Salies du Salat.....	17
II. Le diagnostic agricole : de la préparation à l'analyse, un réajustement permanent	21
1. Un travail de fond bâti sur la concertation.....	21
2. Développement du travail d'enquête : de la confection à la mise en pratique.....	23
a. Élaboration de la trame d'enquête.....	23
b. Préparation du terrain et réalité de mise en place.....	27
3. De la donnée brute à l'information.....	33
III. L'agriculture locale sous la coupole d'un système global	37
1. Nouvelles orientations européennes, contexte national, et grandes tendances régionales.....	37
a. Contexte agricole national et européen.....	37
b. Dynamiques agricoles sur la région piémontaise de Midi-Pyrénées.....	39
2. L'agriculture du canton de Salies, le reflet d'une agriculture à forts enjeux.....	43
a. Les grandes lignes de la production agricole du canton de Salies du Salat.....	43
b. Carte de lecture des exploitations du canton de Salies du Salat.....	47
c. Les grands traits des exploitants agricoles du canton de Salies du Salat.....	51
3. Et la suite ? Quelle avenir pour la filière bovin lait ?.....	53
a. Situation de la filière bovin lait sur le canton de Salies du Salat.....	53
b. Des systèmes alternatifs au service du prix.....	55
Bilan de l'étude	61
Bibliographie	65
ANNEXE 1 : AFFICHE DU VIDE GRANGE DE SALIES DU SALAT	71
ANNEXE 2 : THEMATIQUES DES PANNEAUX DE COMMUNICATIONS	75
ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTRETIEN DU DIAGNOSTIC AGRICOLE DU CANTON D'ASPET	79
ANNEXE 4 : GRILLE D'ENTRETIEN DU DIAGNOSTIC AGRICOLE DU CANTON DE SALIES DU SALAT	85
ANNEXE 5 : PLANNING DE TRAVAIL	89
ANNEXE 6 : CALCUL DU PLANNING D'ENQUETE	93
ANNEXE 7 : CARTE ZONES ICHN DES COMMUNES DU CANTON	97

Introduction

Aujourd'hui on constate une mutation importante du secteur agricole français. L'agriculture de l'hexagone doit effectivement s'adapter pour répondre aux nouveaux enjeux agricoles nationaux et européens. Seulement, l'agriculture française est empreinte d'une forte pluralité. Il serait d'ailleurs plus juste de parler des agricultures françaises plutôt que de l'agriculture française. La diversité des terroirs et, par conséquent, des systèmes de production agricole, est un fait reconnu. Ainsi, il paraît naturel qu'entre ces différentes régions agricoles les stratégies choisies dans le but d'assurer la pérennité de l'agriculture soient tout à fait distinctes.

Par conséquent, les zones à faible capacité agronomique, tel que les régions de montagne ou de piémont, à défaut de pouvoir démontrer une capacité de compétitivité sur le plan de la production intensive, optent pour d'autres systèmes agricoles plus adaptés au terroir. Ainsi, la pérennité agricole dans ces zones rurales est avant tout assurée par le rôle d'ingénieur du paysage qui joue l'agriculture. La persistance de systèmes d'élevage extensifs et diversifiés assure en effet l'entretien paysager de ces espaces. Ce duo, paysage et agriculture, confère bien souvent à ces territoires les caractères qui leurs sont propres et qui contribuent à forger leur image. Cette image constitue un atout majeur pour ces zones rurales qui, grâce à elle, peuvent fortifier leur développement économique et par là même leur développement sociale. C'est dans ce contexte que se situe la zone d'étude de ce rapport : sur le canton de Salies du Salat, une région agricole au pieds du massif pyrénéen.

Au vu de ce qui a été renseigné plus haut on peut se demander si l'agriculture du canton de Salies du Salat est le reflet de l'agriculture des zones à handicap naturel. Ainsi, nous tenterons de comprendre au travers de cette étude ce qui caractérise aujourd'hui l'agriculture du canton de Salies et quelles sont ses perspectives. Cette dynamique sera analysée à travers l'exemple de la filière bovin lait.

Pour cerner au mieux les enjeux autour de cette étude, une présentation détaillée de la commande sera faite, accompagnée d'une présentation précise des structures commanditaires de l'étude. Ensuite, au travers d'une analyse du processus de travail, les choix des méthodes employées seront justifiés et critiqués. Ce travail permettra de faire émerger les points à améliorer dans la conduite de ce diagnostic. Enfin, les résultats de l'étude seront présentés au vu d'un contexte agricole global mais aussi régional. Ces résultats seront rapportés à des données plus anciennes afin d'apporter une comparaison temporelle à la comparaison contextuelle, et cela dans le but de cerner au mieux les dynamiques agricoles en œuvres sur la zone d'étude. Pour terminer, les dynamiques agricoles en œuvres sur le canton seront traités à travers l'exemple de la filière bovin lait.



Carte 1: Localisation du canton de Salies du Salat dans le département de Haute-Garonne

Réalisé par Noilhan Clara, logiciel Open Office Draw et fond cartographique : webvilles.fr

I. Le diagnostic agricole du canton de Salies du Salat au service des acteurs du milieu agricole

1. Le canton de Salies du Salat, une région agricole de piémont (territoire et contexte)

Le canton de Salies du Salat se situe dans la région Midi-Pyrénées, et plus précisément au Sud du département de Haute-Garonne (31), sur la zone de piémont pyrénéen (Carte 1). La région de Midi-Pyrénées, tout comme le département de Haute-Garonne, sont des territoires hétérogènes, cela tant au niveau de l'occupation du sol que sur le plan de la dynamique territoriale (Jalabert *et al.*, 1995).

Le canton se situe en zone de piémont, sur la partie Sud du Pays Comminges Pyrénées. Cette région, à dominante rurale, représente 1/3 de la superficie du département mais abrite seulement 6% de sa population (Bordet, 2015). Toutefois, les communes du Pays Commingeois ont enregistré une hausse démographique entre 1988 et 2011 (Bordet, 2015).

Le secteur de Salies du Salat subit une forte attractivité de St Gaudens, la sous-préfecture du Comminges, et de la métropole toulousaine qui attire 11% de la masse salariale du Comminges (STATER, 2009). Ainsi, les communes locales ont enregistré une augmentation démographique, mais parallèlement les mouvements pendulaires sur le secteur se sont accentués. Le dynamisme local c'est alors parfois appauvri dans les secteurs où se sont développées les « communes dortoir ». Ce regain démographique n'est donc pas synonyme d'une dynamisation économique et sociale de la région Commingeoise. Aujourd'hui, le maillage territorial du secteur est d'ailleurs très fragilisé.

Dans ce contexte, les secteurs agricole et touristique peuvent constituer des leviers majeurs pour assurer le maintien d'un tissu social et économique solide sur le piémont. Il est intéressant de relever que ces deux secteurs jouissent d'une rétroactivité positive. En effet, l'agriculture dans ces espaces contribue à assurer le maintien des paysages agraires de piémont pyrénéen. Ce type de région est caractérisée par une mosaïque paysagère complexe et reposant sur un équilibre fragile. En effet, ces milieux, alternants entre espaces ouverts et boisés, sont particulièrement sensibles au risque d'embroussaillage et de fermeture. Seulement ces paysages véhiculent un lourd bagage patrimonial. Ils sont le fruit d'une activité humaine exercée depuis des centaines d'années. La préservation de ce patrimoine semble donc être un enjeu majeur.

Ainsi, le paysage représente un point important à la définition identitaire de la région du Comminges. Il contribue à forger l'image du territoire, au travers de laquelle peut se développer tout le potentiel touristique de cette région piémontaise.

L'agriculture peut alors s'appuyer sur cette image pour se développer. Inversement le territoire peut tirer profit des systèmes agricoles pour assurer le maintien de ses paysages et par la même de son image. Cependant, cette spirale vertueuse paraît ne pouvoir s'appliquer qu'avec des systèmes agricoles extensifs de taille moyenne, permettant de développer des productions à forte valeur ajoutée (circuits courts, produits frais, transformation).

Actuellement ce genre de système agricole est peu valorisé sur la région du Comminges, même si il tend à se développer. Il semblerait que la région Commingeoise pâtisse d'un manque de reconnaissance. En effet, le taux d'agriculteur avec un signe officiel de qualité et d'origine (SIQO) est faible sur le département, moins de 1 agriculteur sur 10 concerné (DRAAF Midi-Pyrénées, 2012) contre une moyenne de 1 sur 5 au niveau nationale.

Les enjeux liés à l'agriculture cantonale sont majeurs. Il paraît donc nécessaire de cerner les dynamiques agricoles qui s'opèrent sur le canton. Une nécessité qui va au delà des problématiques agricoles pour se généraliser aux questions de dynamiques socio-économiques du territoire.

2. Des structures agricoles dans l'accompagnement face aux mutations de l'agriculture

Autour du secteur agricole gravitent un certain nombre de structures qui apportent un soutien aux agriculteurs, les guident dans leurs projets, et les aident à s'adapter aux évolutions du secteur. C'est ce rôle que jouent les deux structures porteuses de cette étude : l'Association Cantonale de Vulgarisation Agricole de Salies du Salat (l'ACVA) et la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne (CA 31). Ces deux instances fonctionnent en partenariats, et, bien que leur niveau d'action ne s'exécute pas à la même échelle, elles tendent toutes deux à des objectifs communs.

a. L'ACVA de Salies du Salat, une association au plus proche de son territoire

L'ACVA de Salies du Salat est à l'initiative de ce projet de diagnostic agricole. Cette étude a été inspirée par un projet similaire mis en place sur le canton voisin d'Aspet en 2014. Cette association d'agriculteur contribue fortement à l'animation du tissu agricole local. Cela constitue d'ailleurs un de ses principaux rôles.

L'appellation d'ACVA est particulière au département de Haute-Garonne. En outre, ces associations agricoles sont des structures analogues aux Groupements de Développement Agricole (GDA).

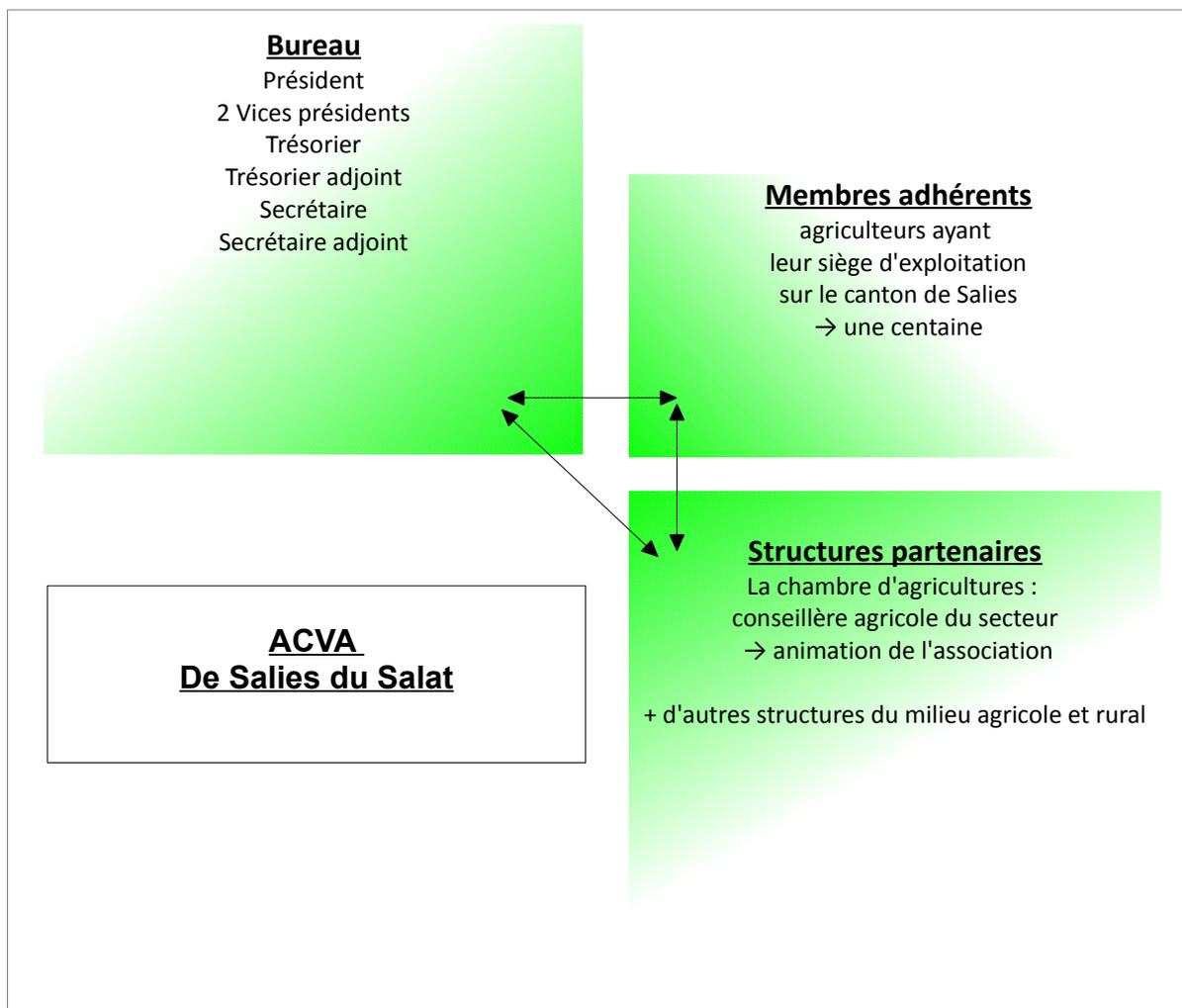


Illustration 1 : Organigramme de l'ACVA de Salies du Salat

Réalisé par Noilhan Clara, logiciel Open Office Draw.

Leur fonctionnement et leur rôle sont effectivement similaires. Pour mieux comprendre le fonctionnement des ACVA on peut alors partir de la définition des GDA.

Ces groupements possèdent un statut associatif et sont « constitués d'agriculteurs qui se regroupent sur un secteur géographique pour mener des actions ensemble. Ils sont animés par un ou des conseillers de la Chambre d'agriculture et interviennent dans de nombreux domaines. » (Chambre d'agriculture du Loiret, site internet). Donc, comme les GDA, l'association cantonale de vulgarisation agricole de Salies du Salat est une association à but non lucratif agréée par la loi de 1901. Elle se compose exclusivement d'agriculteurs et est animée par un conseiller agricole de la chambre d'agriculture de Haute Garonne en charge du secteur.

L'ACVA de Salies a été créée en 1961 et se compose d'une centaine d'adhérents. Son bureau est constitué de six membres (Illustration 1). Tous les agriculteurs adhérents à cette association appartiennent au canton de Salies du Salat. Seul certains agriculteurs possèdent leur siège d'exploitation sur le canton d'Aspet, car l'aire d'adhésion de l'ACVA de Salies déborde sur le canton voisin.

Cette association contribue à l'animation du milieu agricole et à sa vulgarisation auprès du grand public. Elle possède donc un rôle de communication auprès du grand public et des professionnels du secteur. Pour cela elle diffuse une lettre d'information. Elle anime également des manifestations destinées à faire découvrir l'agriculture à la population locale. Ces manifestations prennent la forme de journées de découverte ou encore de foires agricoles avec le « vide grange de Salies du Salat » (ANNEXE 1). Cette foire est organisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne ainsi que d'autres structures du milieu agricole.

L'association vise également à fortifier les liens entre les agriculteurs du canton en dynamisant les échanges. Ainsi, elle organise des programmes de travaux collectifs avec l'appui du conseiller agricole en charge de l'animation du réseau. D'ailleurs, en 2015 a été lancé un programme d'étude sur l'intensification fourragère pour atteindre l'autonomie protéique, avec le partenariat de la CA 31 et l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) de Toulouse. L'ACVA participe également à un projet de méthanisation réunissant les agriculteurs des communes limitrophes de l'Ariège (le département voisin) et de la Haute-Garonne. Ce programme est mené en partenariat entre les deux Chambres d'agriculture départementales (Ariège et Haute-Garonne).

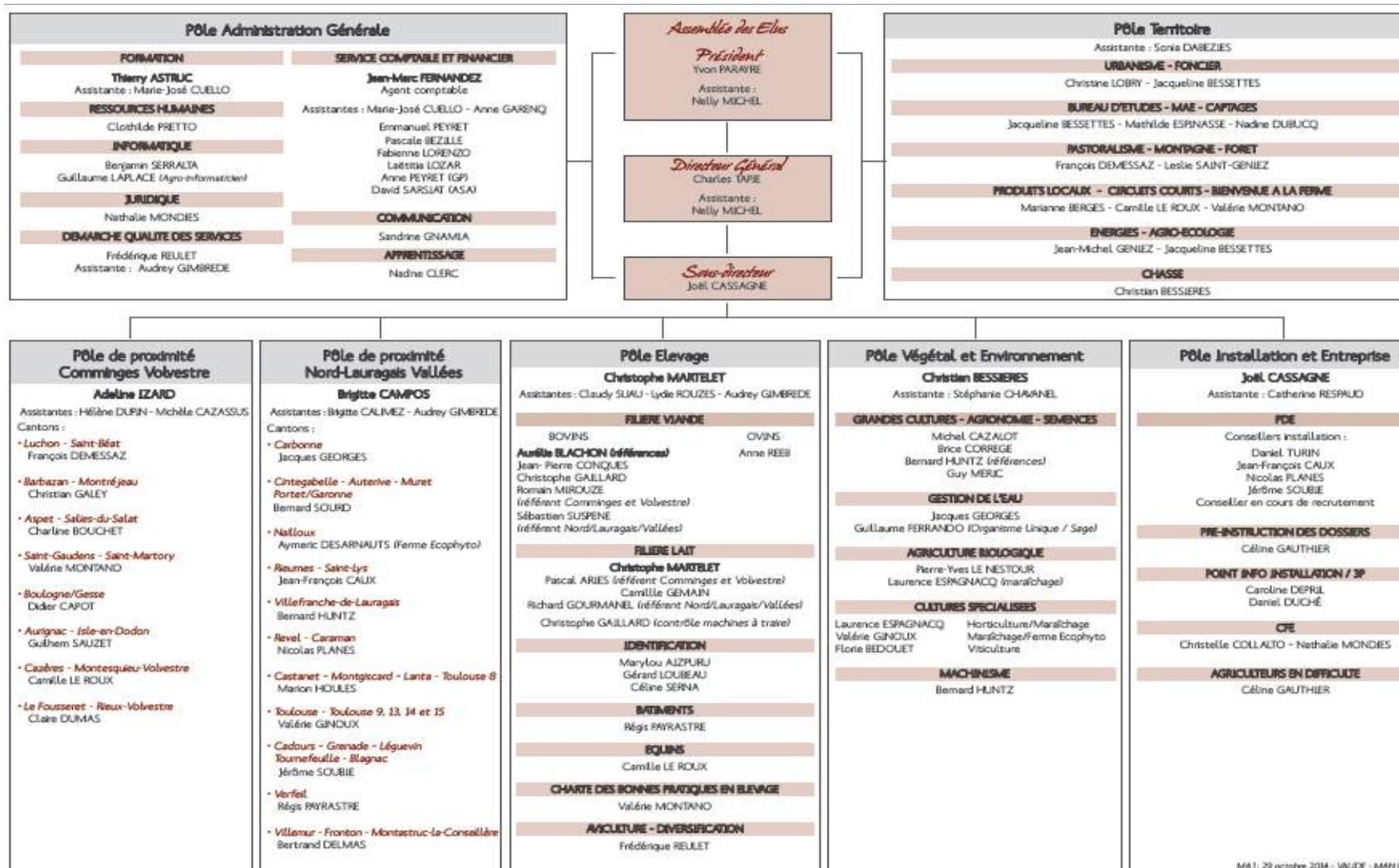


Illustration 2: Organigramme de la chambre d'agriculture départementale de Haute-Garonne

Document de la chambre d'agriculture de Haute-Garonne.

Cette association existe depuis 1961, mais, selon les dires des agriculteurs du bureau de l'association, son dynamisme n'est effectif que depuis quelques années (5 ans). Le développement important de la foire agricole cantonale (« le vide grange ») atteste de cette recrudescence de l'activité de l'association. Le vide grange a été mis en place en 2010 pour la première fois. Depuis cette année la manifestation accueille chaque année plus de monde. Ainsi, aujourd'hui l'ACVA de Salies du Salat est l'une des associations de vulgarisation agricole les plus actives du département. Elle joue donc un rôle fort dans l'animation du milieu rural et agricole du canton.

Dans ce contexte il est peu surprenant que l'ACVA de Salies ai pris l'initiative de lancer un projet de diagnostic agricole sur son canton.

b. La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne, une structure polyvalente

Les Chambres d'agriculture sont des institutions publiques et syndicales. Elles possèdent donc une double direction. Premièrement on trouve l'assemblée des élus constituée d'agriculteurs élus. Parmi eux se trouve le président de la chambre.

Deuxièmement on trouve la direction avec un directeur général. Ce dernier, avec son équipe, a en charge de mettre en œuvre la politique agricole choisie par l'assemblée des élus.

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est composée de différents pôles qui représentent ces différents axes de travail :

- Pôle Administration générale
- Pôle territoire
- Pôle de proximité Comminges Volvestre
- Pôle de proximité Nord Lauraghe
- Pôle élevage
- Pôle végétale et environnement
- Pôle installation et entreprises

Chacun de ces pôles est ensuite divisé en cellules (Illustration 2). Celles ci sont sous-hiérarchisées avec un chef et des conseillers techniciens spécialisés, comme par exemple les conseillers élevage.

Les Chambres d'agriculture sont donc investies d'un rôle de représentativité des agriculteurs de la région et du département (pour la CA 31), mais elles se doivent également d'accompagner au mieux les acteurs du milieu rural et agricole. Elles interviennent auprès des agriculteurs en tant que structures de conseil. Elles appuient les agriculteurs dans leurs projets, les conseillent dans leurs choix d'itinéraires techniques, les informent sur la législation agricole et environnementale. Ainsi les Chambres d'agriculture jouent un rôle de conseil, de formation et d'information auprès des agriculteurs. Mais, elles interviennent également en tant qu'expert auprès des collectivités territoriales pour la mise en place de certains projets.

Ainsi, par son offre de services de proximités et par son appui aux projets ruraux et agricoles locaux, la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne, tout comme l'ACVA, contribue à l'animation et au développement des territoires ruraux. Ces deux instances se doivent donc d'avoir une représentation la plus juste possible de l'agriculture locale, afin d'être au plus proche des attentes des agriculteurs du territoire.

Par conséquent, les deux structures qui encadrent ce stage trouvent un profond intérêt à la réalisation de ce diagnostic agricole. Il offre la possibilité de déchiffrer les attentes des agriculteurs et permet d'avoir une idée précise des dynamiques agricoles en œuvres sur le canton et de celles à venir.

3. Réalisation d'un diagnostic agricole sur le canton de Salies du Salat

Face aux mutations du milieu agricole, l'ACVA de Salies du Salat et la CA 31 désirent faire l'état des lieux des caractéristiques de l'agriculture du canton de Salies du Salat. Ce travail de diagnostic s'apparente donc à un Recensement Général Agricole (RGA) réalisé à une échelle plus fine.

Ainsi, cet état des lieux a pour but d'éclairer les acteurs agricoles de la région sur l'état de l'agriculture locale. Afin de pouvoir communiquer sur ce sujet il m'a été demandé de réaliser des documents de synthèse permettant de diffuser les résultats de cette enquête auprès des différents partenaires de la CA 31 et de l'ACVA, mais aussi auprès du grand public.

Ces documents de communication sont de deux formes. Premièrement les résultats du diagnostic ont été synthétisés sous forme d'une fiche synthétique de deux feuilles recto-verso. Cette fiche s'apparente aux documents de synthèse accessibles sur le site Agrest. Cette plaquette technique sera diffusée auprès des agriculteurs du canton et des partenaires des deux structures porteuses du stage.

Le deuxième type de support de communication prend la forme de panneaux grand format (60 x 80 cm). Chacun traite d'une des grandes thématiques traitées au travers de l'enquête (Annexe 2). On dénombre en totalité dix thématiques. Ce second type de document vise plus particulièrement la communication auprès du grand publique.

L'objectif de cette étude est donc d'établir un état des lieux agricole du canton. À partir de ce point il est intéressant d'approfondir la question sur l'avenir de l'agriculture cantonale. Savoir où on est pour comprendre où on va. Seulement, il aurait été trop compliqué de traiter d'une question aussi vaste sur un rapport de cette taille et avec un délai de trois mois. J'ai donc décidé de focaliser mon étude sur l'avenir de la filière bovin lait du canton. J'ai opté pour cette filière car le nombre de producteurs en bovin lait a fortement diminué depuis quelques années, et il me semble intéressant d'évaluer si cette dynamique est toujours effective où si la tendance c'est inversée.

Pour mener cette étude il m'a donc fallu reprendre les grandes attentes de l'association et de la CA 31 afin que ce diagnostic réponde au mieux à leurs exigences. Au vu de ce qui a été renseigné plus haut sur les structures porteuses, on peut voir deux objectifs se dessiner clairement autour de cette étude.

Pour l'ACVA ce projet vise avant tout la communication auprès des professionnels du secteur et du grand publique. La Chambre possède le même objectif de communication, mais pour elle, cette étude a également une visée d'efficience de son offre de services. Il faut préciser que l'association n'est pas une structure professionnelle à proprement dit, alors que la Chambre a elle des exigences de performances professionnelles. Cette base de données offrira donc une plus grande efficacité de travail au conseiller agricole en charge du secteur, notamment en lui permettant de cibler les agriculteurs lors de la réalisation de certains projets en fonction de leurs besoins, ou encore pour déterminer ce qui pourra constituer un frein ou un levier à la réalisation de projets.

Bien que ces deux finalités de communication et d'efficience soient différentes elle ne sont pas pour autant divergentes. Seulement, elles apportent une complexité dans l'approche de cette étude. Ainsi, lors de l'élaboration du diagnostic il m'a fallu prendre en compte ces deux impératifs et ajuster mon travail pour qu'il réponde au mieux aux attentes de l'association et de la Chambre. Il c'est avéré que la conciliation entre ces deux objectifs nécessitai parfois de faire des compromis. Ce fût notamment le cas au sujet de l'analyse des données. Pour monter ce projet, un travail de concertation et de réajustement permanent a donc était impératif.

II. Le diagnostic agricole : de la préparation à l'analyse, un réajustement permanent

1. Un travail de fond bâti sur la concertation

La commande qui m'a été formulée provient de deux organismes. Chacun d'eux attend de ce travail l'établissement d'une base de données leur offrant un support de travail pour des projets futures mais aussi une base d'informations à visée communicative. Ainsi, pour contenter les deux structures il m'a fallu rencontrer les principaux acteurs de ces dernières et leurs partenaires.

L'ACVA étant une plus petite structure que la CA 31 j'ai pu rencontrer tous les agriculteurs faisant partie de l'assemblée. Cette rencontre a eu lieu lors d'une assemblée générale de l'association. Cette réunion fut mon premier échange avec des agriculteurs du canton. Lors de cette assemblée j'ai pu recenser les attentes des membres de l'ACVA quand à ce projet de diagnostic agricole. Au fur de ce travail je me suis rendue compte que les attentes des agriculteurs ressortaient plus lors des entretiens individuels réalisés au cours de la phase d'enquête que lors des réunions. Ainsi, la rencontre avec certains agriculteurs lors de la réalisation des enquêtes m'a fait entrevoir de nouvelles problématiques, notamment celles concernant la production bovin lait. Les orientations de la grille d'entretien ont donc évolué tout au long de la période d'enquête.

Le même travail a été réalisé auprès des agents de la CA 31. Du fait que le lieu d'exécution de mon stage se trouve à Mane, une antenne du pôle agricole de St Gaudens qui lui même est une antenne de Toulouse, je n'ai pas pu rencontrer un grand nombre de techniciens de la Chambre. Lors de ma première semaine de stage j'ai pu néanmoins prendre contacte avec les principales personnes ressources, et cerner leurs attentes quand à cette étude. Seulement, comme dit plus haut, la Chambre est une institution qui travail sur des domaines variés. Ainsi, dans un soucis de pertinence de ce travail mais aussi de faisabilité, il m'a fallu faire un tri quand aux attentes des différents professionnels de la CA 31 que j'ai rencontré.

Durant mes premiers jours j'ai également effectué un travail de recherche bibliographique dans le but de cerner les grandes problématiques du territoire (enjeux environnementaux, projets agricoles en courts, analyse des données du RGA, visite du canton). Ce travail m'a permis de mieux appréhender le contexte socio-économique du canton, chose qui me paraît primordiale dans la réalisation d'un diagnostic agricole d'une région. En effet, l'activité agricole est encrée dans un contexte territorial qu'elle contribue à forger et dont elle est dépendante.

Une seconde partie de ce travail bibliographique était plus axée sur les questions de méthodologie. En effet, durant l'année de formation il nous a été enseigné une méthodologie pour élaborer un diagnostic agricole à l'échelle de l'exploitation : l'Analyse Globale de l'Exploitation Agricole (l'AGEA). Seulement, l'étude de ce rapport vise la réalisation d'un diagnostic à l'échelle d'une région, soit à un niveau plus vaste que la seule entité de l'exploitation.

Pour compléter cet outil je me suis alors penchée sur les méthodes de réalisation de diagnostics régionaux. Ces derniers, plus généralistes, prennent en considération les aspects physiques et socio-économiques du territoire étudié. Tout comme pour l'AGEA le diagnostic régional s'appuie sur une approche systémique. Ce type d'approche permet de cerner au mieux les dynamiques en œuvres entre les différentes composantes de l'objet étudié (l'exploitation pour l'AGEA et le territoire pour le diagnostic régional). Ces deux outils semblaient donc tout à fait complémentaires pour la réalisation de ce travail : un plus précis et le second plus généraliste. Toutefois je souhaitais étayer cette gamme d'outil afin d'assurer l'efficacité et la pertinence de cette étude.

2, Développement du travail d'enquête : de la confection à la mise en pratique

a. Élaboration de la trame d'enquête

Ce travail d'enquête représente le cœur du diagnostic agricole. C'est de lui que ressortent les informations qui permettent de caractériser l'agriculture cantonale. C'est donc la trame d'enquête qui donne l'orientation des problématiques abordées. Il semblait alors nécessaire de se demander quelle approche était la plus pertinente pour élaborer le diagnostic agricole d'une région.

Au final du travail de recherche il c'est avéré nécessaire pour comprendre le système agricole d'une région de prendre en compte des composantes fixes, mais aussi de recenser les projets des agriculteurs (Bonneau *et al.*, 1985). Ainsi, dans la méthode d'élaboration d'une typologie des agricultures présentes sur une région il ne suffit pas de prendre en compte les facteurs fixes (facteurs production, géographiques, paysagers, sociaux, etc ...), il est aussi nécessaire de prendre en compte les facteurs évolutifs qui permettent de donner un sens aux orientations agricoles de la région (projets, situations) (Brossiet, 1977). Dans le cadre de ce projet l'objectif n'est pas la réalisation d'une typologie des exploitations mais un diagnostic agricole régionale. Cependant ces deux travaux visent un même objectif : essayer de comprendre les dynamiques agricoles en vigueur pour les caractériser.

L'une des méthodes les classes, l'autre les synthétises en un seul système. Ainsi, les principes d'élaboration de ces deux types d'études peuvent être calqués. Il semblait donc important pour la réalisation du diagnostic régionale de faire ressortir dans l'enquête les projets et les attentes des exploitants, mais aussi de comprendre leur perception du territoire, tant sur le plan sociale que physique (climat, relief, etc ...). De plus, je me suis fixée comme objectif d'essayer de comprendre l'avenir de l'agriculture du canton. Pour cela, il paraissait également nécessaire de cerner les projets des agriculteurs (Brossier, 1977). Ainsi les thématiques sur les projets et les perceptions occupaient une place importante dans ce travail (ANNEXE 4).

Dans la démarche de l'AGEA on retrouve cette idée d'une nécessaire prise en compte des finalités de l'agriculteur pour appréhender ses choix d'itinéraires techniques. C'est d'ailleurs un des fondements de l'approche systémique de l'AGEA. Ainsi, pour élaborer la trame du diagnostic je me suis premièrement appuyée sur la grille d'enquête de l'AGEA. Mais, comme dit plus haut, cet outil vise à diagnostiquer une exploitation et non une région. Je me suis donc appuyée sur cette méthode afin de dégager les thèmes principaux de l'enquête mais je n'ai pas conservé le degré de précision de cet outil. Il ne me paraissait pas primordial de rentrer dans une approche plus sectorisée et plus fine car le niveau de lecture des données de cette enquête se situ à une échelle plus importante que l'exploitation. Donc, une enquête recensant des données trop précises m'auraient freiné dans mon travail sans que je puisse au final les valoriser au maximum.

Il c'est avéré lors de la réalisation des enquêtes que la grille de lecture restait tout de même trop précise. Cela la rendait moins pertinente au vue d'une exploitation pour un diagnostic régional. L'enquête a donc été remodulée. D'une enquête aux données technico-économiques, je suis passée à une enquête relevant plus du technico-sociale.

Pour la réalisation de la trame d'entretien j'ai pu également m'appuyer sur la grille d'enquête réalisée lors du diagnostic agricole du canton voisin d'Aspet en 2014 (ANNEXE 3). Cette grille m'a conforté dans le choix des thématiques à aborder. Mais ces deux enquêtes divergent quand à leurs orientations. En effet, ces deux territoires, bien que limitrophes, ne sont pas similaires. Ils ne portent pas les mêmes problématiques ni les mêmes projets.

Ainsi, pour l'élaboration de cette trame il était essentiel de partir du contexte agricole afin de cerner les problématiques et les projets en cours sur le secteur. Seulement, comme dit précédemment les attentes quand à cette étude sont multiples (différents acteurs de la chambre et de l'ACVA).

Mais, du fait de la limite temporelle du stage il m'a fallu faire des choix quand aux thématiques à aborder. Ainsi, deux thématiques ont été rajoutées. Le choix de ces thématiques et des sous-thèmes ont été orientés en fonction des projets en cours sur le canton.

Un des thèmes rajoutés porte sur la méthanisation. Un projet de mise en place d'un méthaniseur collectif est en cours entre la Haute-Garonne et l'Ariège, le projet Métha Bas Salat (MBS). Le canton de Salies du Salat pourrait accueillir le méthaniseur sur son site. Mais rien n'est encore fixé à ce sujet. Ce projet de grande envergure possède donc une importance non négligeable sur le canton. De plus, l'ACVA de Salies du Salat participe activement à son élaboration. Il paraissait alors nécessaire d'intégrer cette thématique dans l'enquête. Le second thème porte sur la propriété privée en bois. En effet un référent pastoralisme du le secteur élabore en ce moment un programme de travail sur le bois. Cette partie de l'enquête lui fournira donc une base de donnée pour orienter son projet de travail.

b. Préparation du terrain et réalité de mise en place

Afin de répondre à cette commande il m'a fallu mener un travail d'enquête auprès de tous les agriculteurs du canton dans le but d'avoir une base de donnée la plus complète possible et donc la plus représentative possible. Mais, avant de me lancer dans la réalisation des enquêtes il était nécessaire de mettre en place un planning de travail (ANNEXE 5) ainsi qu'un plan d'action pour la réalisation des entretiens.

Pour cela il a fallu déterminer clairement la population à enquêter, soit définir précisément les personnes considérées comme agriculteurs. Au départ, avec les membres de l'ACVA et Charline Bouchet, la conseillère agricole, nous avons choisi de considérer comme agriculteur tout individu possédant un numéro SIRET (système d'identification du répertoire des établissements). Ce choix avait pour but de limiter le critère de sélection afin de ne pas refermer l'enquête et donc d'avoir une vision la plus large possible de l'agriculture du canton. Seulement, il c'est avéré que dans la liste des personnes avec un numéro SIRET certaines n'avaient aucune activité agricole (pas d'élevage, pas de travail des terres). Ainsi, réaliser l'enquête auprès de ces personnes semblait peu pertinent. J'ai donc choisi de ne pas les intégrer dans la population enquêtée. De plus, les personnes avec peu de bêtes qui ne produisent que dans le cadre de l'autoconsommation ne me semblaient pas convenir non plus aux exigences de l'enquête. Bien qu'elle est intéressante par rapport au fait qu'elle permet d'avoir une idée sur les pratiques d'élevage et d'autosuffisance dans les milieux ruraux, elle ne me semblait pas indispensable à intégrer dans le diagnostic. Ainsi, au vue du temps qu'il m'était imparti pour la réalisation de cette étude j'ai préféré ne pas l'intégrer cette population dans l'enquête.

Par conséquent j'ai choisi de redéfinir les critères de sélection, sans que ceux si soit trop restrictifs pour autant. Au final la définition retenue pour l'enquête est la suivante : est considéré comme agriculteur tout individu possédant un numéro SIRET, opérant un travail du sol ou d'élevage, et tirant un revenu de cette activité. Cette délimitation de la définition d'agriculteur est tout a fait arbitraire et subjective. Elle visait avant tout à être la moins discriminante possible (pas de critère sur la taille) sans pour autant intégrer une population trop large, ce qui risquait de fausser les résultats d'analyse. Mais la délimitation n'est pas aussi nette sur le terrain. Ainsi, une des limites qu'il c'est posée à moi à ce niveau est l'intégration ou non dans cette population des agriculteurs retraités. En effet, certains agriculteurs retraités continuent à exploiter quelques hectares et élèvent une petites quantité d'animaux. Cette production reste généralement dans l'autoconsommation. Seulement, certains continuent à vendre les produits qui ressortent de ces activités. Ainsi, tous les agriculteurs retraités ne rentraient pas dans la définition d'agriculteur imposée pour cette étude. Cela a posé problème notamment au cours de l'analyse.

Donc, l'objectif de ce diagnostic était de rencontrer tous les agriculteurs du canton. Pour cela il semblait nécessaire d'élaborer un planning d'enquête afin d'être le plus efficace possible et de définir clairement le temps qu'il me faudrait pour la réalisation du diagnostic. Pour élaborer ce planning je me suis appuyé sur la liste que m'a fournie Charline Bouchet, répertoriant tous les individus avec un numéro SIRET et habitant le canton. Cela représentait 210 agriculteurs au total. Seulement, parmi eux certains ne rentraient pas dans la définition fixée d'agriculteur. De plus, cette liste, bien qu'elle était la plus récente en la possession de la conseillère agricole, n'était pas à jours. D'ailleurs, une de mes missions au travers de ce diagnostic était de remettre à jour la base de donnée des agriculteurs du canton.

Ainsi, le nombre d'enquêtes à réaliser était bien inférieur à 210. Mais, pour le calcul du planning d'enquête j'ai gardé ce chiffre pour être sûr de ne pas être trop juste dans mon planning (ANNEXE 6). Pour me donner un ordre d'idée du temps à passer par entretien je me suis basée sur le temps que m'était l'étudiante qui a mené le diagnostic agricole du canton voisin. Je suis donc partie sur une durée d'entretien de 1heure – 1heure30. Avec cette durée d'entretien je pouvais voir jusqu'à six exploitations par jour. Au vu du calcul prévisionnel cela me permettait de finir les enquêtes pour la première semaine de juin.

Ce planning m'a donc permit de déterminer précisément le nombre d'agriculteurs optimum à voir par jour pour arriver à terminer les enquêtes dans les délais. J'ai fixé la date de fin des enquêtes en

fonction du temps jugé nécessaire à l'analyse et la rédaction du dossier. Ce temps a été fixé à trois semaines. En prenant du recul ce délais me semblait trop court pour réaliser la rédaction et l'analyse des données, en sachant qu'une partie de ces dernières sont qualitatives et que la démarche pour les traiter est plus longue qu'une simple analyse statistique. Pour m'assurer de ne pas être dépassée par le temps lors de la partie rédaction j'ai donc fait le choix de réaliser une prise de note régulière. Ainsi, j'ai pu traiter certaines parties du rapport ne nécessitant pas l'analyse des données avant la fin des enquêtes (présentation de la commande et des structures, présentation du contexte, et une partie de l'analyse de la méthodologie). Le travail régulier sur la partie méthodologie, m'obligeant à une analyse critique de la méthode employée, m'a permis de prendre un recul permanent sur la façon dont étaient menées les enquêtes et sur l'organisation de mon planning.

Enfin, avant de réaliser les entretiens j'ai localisé tous les agriculteurs sur une carte SIG avec le logiciel QGIS. Cette étape me semblait nécessaire afin de répertorier les agriculteurs et d'avoir une représentation de leur localisation. Ceci m'a permis de réaliser les enquêtes par secteur en ciblant les agriculteurs se trouvant à proximité et ainsi d'être le plus efficace possible. Toutefois je n'ai pas réussi à répertorier tous les agriculteurs de la liste sur la carte (faute d'adresse postale sur la base de donnée de la conseillère). Les agriculteurs qu'il restait à répertorier sur carte ont été rajoutés régulièrement lors de la réalisation des enquêtes.

Suite à cette partie de préparation du terrain s'en est venue une phase d'application des enquêtes. Pour cela une action en deux temps a été décidée. Premièrement une enquête teste a été réalisée auprès de huit agriculteurs. Cela m'a permis de réajuster la trame d'enquête mais aussi de jauger le temps nécessaire à la réalisation d'une enquête. Ainsi j'ai pu évaluer si il fallait raccourcir la trame, ou si au contraire je pouvais l'élargir. Ce réajustement de la grille d'entretien avait donc pour but d'optimiser mon efficacité afin que j'arrive à enquêter auprès d'un plus grand nombre possible d'agriculteurs. L'exhaustivité des résultats de l'enquête dépendant du pourcentage d'agriculteur non recensés, il me fallait arriver à en voir un maximum. Au final sur cent-vingts exploitations seulement quatre n'ont pas été recensées (2,5% d'exploitations non recensées).

Enfin, il c'est avéré qu'il était parfois complexe de tenir le planning mis en place. En effet, l'enquête ayant lieu en plein printemps les agriculteurs étaient à certains moments peu disponibles (semence, ensilage, enrubannage). Ainsi, d'après le planning élaboré il m'aurait fallu voir 5-6 agriculteurs tous les jours pour arriver à les recenser tous. Seulement en réalité certaines journées je n'arrivais pas à en voir plus de 3. La moyenne d'agriculteurs vus par jour durant les 10 semaines d'enquête était donc autour de 4-5 agriculteurs plutôt que 5-6.

Mais, étant donné que le nombre d'agriculteurs prévus sur le planning était bien supérieur à la réalité j'ai pu rentrer dans les délais.

Il est important de noter que tous les entretiens ne se sont pas passés de visu. En effet, pour des questions d'efficacité mais aussi de faisabilité il m'a fallu réaliser des entretiens téléphoniques. Ce fut le cas pour les personnes possédant une faible production ou avec des systèmes de production très simples (par exemple du tout en herbe avec une production de fourrage et vente d'herbe sur pied). Mais, les principales personnes enquêtées par téléphone ont été les pluri-actifs. En effet, ces personnes ne pouvant se libérer la journée il m'a fallu les appeler soit en fin de journée (après 18h) soit les week-end.

Au vue de ce qui a été dit plus haut on peu comprendre que cette étude est d'une grande diversité. Cela se voit notamment au travers de la trame d'enquête (ANNEXE 4). Cette dernière se compose de données quantitatives (questions ouvertes et fermées) et qualitatives (questions ouvertes mais surtout fermées). La diversité des données de cette étude, implique une certaine complexité dans l'analyse de celles-ci. De plus, ces données visent des usages différents. Ces derniers pouvant ne pas être compatibles l'analyse des résultats en est d'autant plus complexifiée.

3. De la donnée brut à l'information

Les données de l'enquête étaient rentrées directement sur tableur informatique lors des entretiens. Ce système m'a permis de gagner du temps en évitant de retranscrire les informations de papier à tableur. Ce pendant j'ai été au départ quelque peu réticente face à cette méthode. En effet, je craignais que l'ordinateur crée une distance lors des entretiens entre les agriculteurs et moi. Hors cela aura été handicapant lors des questions ouvertes qualitatives (perte d'information). En pratique il c'est avéré que la machine ne dérangeait en rien le déroulement des entretiens.

Il est également important de noter que les données recensées lors de l'étude peuvent être quelque peu biaisées. En effet, comme vue lors de l'année de formation à Florac, il est préconisé lors d'entretiens semi-directifs d'enregistrer les entretiens pour les retranscrire mot à mot. Bien que cette enquête ne soit pas entièrement semi-directive (questions fermées), elle comporte tout de même une partie importante sur la thématique des projets, des attentes, et des perception qui est de type semi-directif. Seulement, je ne possédais pas le temps nécessaire pour élaborer ce type de méthode d'analyse (1 heure d'entretien étant égale à 3 heures de retranscription). Mais pour les questions de

la partie semi-directive il aurait été intéressant d'élaborer une analyse sociologique plus poussée. Mais, là encore le stage ne m'offrait pas les moyens temporels pour pousser l'analyse des enquêtes jusqu'à ce niveau. Ce type d'analyse rentrerait plutôt dans le cadre d'un travail plus ciblé. D'ailleurs lors de l'analyse je n'ai pu optimiser les résultats de cette partie. En cause la gestion du temps. Ces données demandent plus de temps à être traitées que les données quantitatives. Seulement je ne me suis pas gardé un délai suffisant pour réaliser cette analyse.

Par rapport à cette méthode d'analyse de données qualitatives un problème d'éthique c'est posé quand à l'anonymat des résultats. Dans le cadre de la méthode des entretiens semis-directifs il est clairement stipulé que les résultats doivent rester anonymes. De plus les informations de cette étude ont une visée de communication. Le respect de l'anonymat des exploitants enquêtés est donc obligatoire. Seulement, les résultats de cette étude serviront également à appuyer le conseiller agricole en charge de l'animation du secteur dans son travail. Cette base de données lui permettra de cibler les exploitants lors de la réalisation de projets, en fonction de leurs attentes et besoins. Pour cela il semble nécessaire que les résultats soient nommés. L'enquête se composant de données type RGA (quantitatives) et de données qualitatives, j'ai fait le choix de séparer la base de données. La partie quantitative qui est de toute manière recensée restera nommée, alors que les réponses qualitatives resteront anonymes. Seules parmi ces réponses qualitatives seront nommées celles sur les attentes et les projets. Ces informations sont essentielles pour que le conseiller agricole du secteur puisse accompagner au mieux les agriculteurs du canton. Voilà pourquoi j'ai fait le choix de les nommer.

L'analyse des données et la rédaction des documents écrits c'est fait simultanément. Au départ les résultats étaient analysés indépendamment sans être rattachés à une problématique. Je me suis alors rendu compte de la faible pertinence de ce fonctionnement. Une donnée peut avoir un sens multiple. C'est la question que l'on se pose qui lui donne le sens que l'on souhaite, et qui fait ressortir l'information attendue.

J'ai donc commencé par analyser les données en élaborant une première synthèse. Cette dernière visait à apporter la matière pour la constitution des panneaux de communication et de la note de synthèse. Ainsi pour son élaboration j'ai repris les grands axes définies avec Mm. Bouchet Charline (thèmes des panneaux de communication).

La mise en page de ces documents a été réalisée par Mm Gnamia, chargée du graphisme de la chambre d'agriculture de Haute-Garonne. Je lui ai fourni les documents avec les données et un plan de mise en page à suivre afin qu'elle puisse travailler sur le graphisme de ces documents. Bien qu'il est intéressant et enrichissant de produire un document de A à Z, cette division des tâches m'a permis de gagner du temps, car la mise en page de documents de communication est chronophage.

Après avoir décortiqué le processus de travail du stage nous pouvons aborder la présentation des résultats.

III. L'agriculture locale sous la coupole d'un système global

1. Nouvelles orientations européennes, contexte national, et grandes tendances régionales

a. Contexte agricole européen et national

Les questions agro-écologiques sont de plus en plus présentes sur la scène européenne et nationale. La réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) en 2015 marque le tournant d'une agriculture qu'on voulait productiviste vers une agriculture dite plus verte, plus respectueuse de son environnement.

Dans les années soixante l'agriculture est perçue avant tout comme une machine à produire. Les orientations de la PAC durant la période d'après guerre sont avant tout productivistes. L'objectif est d'atteindre l'autonomie alimentaire en maximisant la production à moindre coût. Ce qui est recherché avant tout c'est la quantité. Cette orientation de la PAC, accompagnée par des progrès technologiques en machinisme agricole, a amené durant les années 80's à une surproduction. Afin de stabiliser les prix des produits et d'assurer un niveau de vie suffisant aux agriculteurs les institutions ont opté pour la mise en place de quotas (1984) et d'aides à la production. Cette période marque une première transition des orientations de la PAC, qui cherche désormais à valoriser une la qualité plus que la quantité.

Aujourd'hui ces aides à la production ont diminué en faveur d'aides aux pratiques respectueuses de l'environnement (PAC 2003 et PAC 2015). Cette inversion des aides affiche clairement les objectifs de la nouvelle PAC qui cherche avant tout à valoriser la qualité alimentaire, le respect de l'environnement mais aussi la préservation de la qualité paysagère. Ainsi, on note une prise de conscience du rôle que joue l'agriculture dans l'entretien des paysages, mais aussi de son rôle dans

le maintien d'une cohésion sociale des milieux ruraux. Avant perçue comme un outil essentiellement de production, aujourd'hui on parle d'une agriculture multifonctionnelle qui offre une grande diversité de services (Hervieu B, 2002). D'ailleurs, de plus en plus de projets agricoles visent à développer cette pluridisciplinarité. Cela passe notamment par l'agrotourisme et le développement des énergies renouvelables (méthanisation). Aujourd'hui l'agriculture tend à développer son marché des services. On peu parler d'une tertiarisation agricole.

Mais, ces tendances sont des orientations générales. Les systèmes agricoles sont nombreux et ne réagissent pas de façon similaires faces aux mutations du monde agricole. Il est alors intéressant d'essayer de comprendre les grandes dynamiques en œuvres dans les régions agricoles de montage et de piémont.

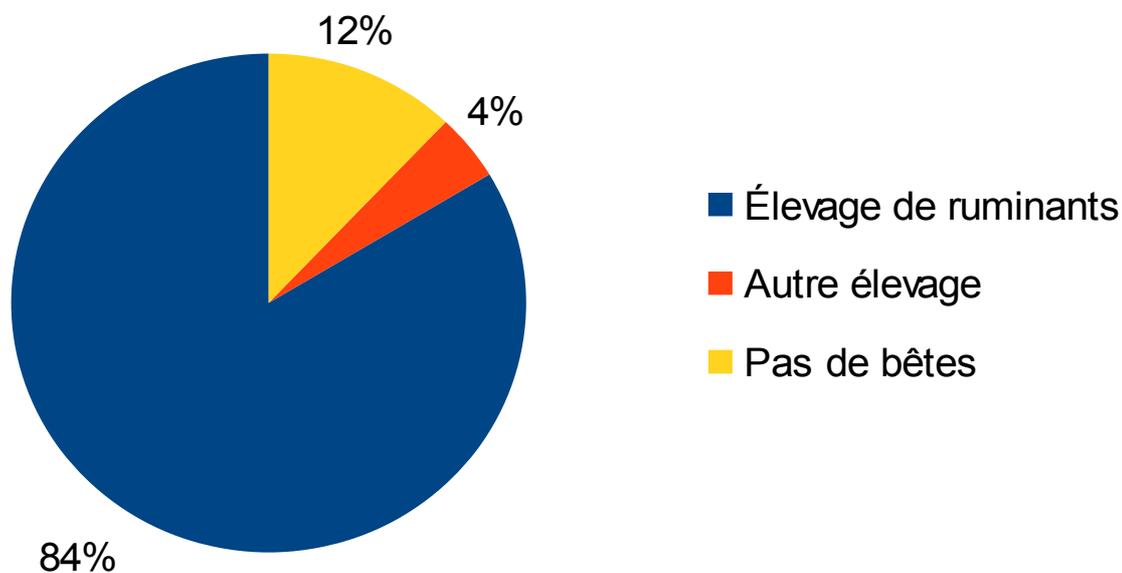
b. Dynamiques agricoles sur la région piémontaise de Midi-Pyrénées

Les zones de piémont sont généralement des milieux ruraux à dominance agricole. Du fait de la topographie et du climat, l'élevage y est dominant. Ainsi, les Surfaces Toujours en Harbe (STH) occupent une grande partie de la surface agricole. D'ailleurs les $\frac{3}{4}$ de la surface agricole de la région piémontaise de Haute-Garonne sont composés de surfaces herbagères (Chambre d'agriculture de haute Garonne, site internet).

Sur ces zones les enjeux environnementaux sont omniprésents. En effet, la partie piémontaise de la région fait partie d'un bassin versant. Les enjeux liés à l'eau y sont donc forts. D'ailleurs, sur la région, on trouve un site Natura 2000 de la directive habitat, faune, flore (le site Natura 200 FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste). Ce site est constitué des principaux bras de la Garonne ainsi que de ses affluents. Il atteste d'une des préoccupations environnementales principales de cette région qui est la préservation de la ressource en eau (qualité et quantité) afin d'assurer le maintien des espèces aquatiques et semi-aquatiques locales. D'ailleurs les cours d'eau du Salat et du Lens (deux affluents de la Garonne) sont également soumis à une ZNIEFF, tout comme d'autres cours d'eau de la zone (Inventaire National du Patrimoine Naturel – INPN, site internet).

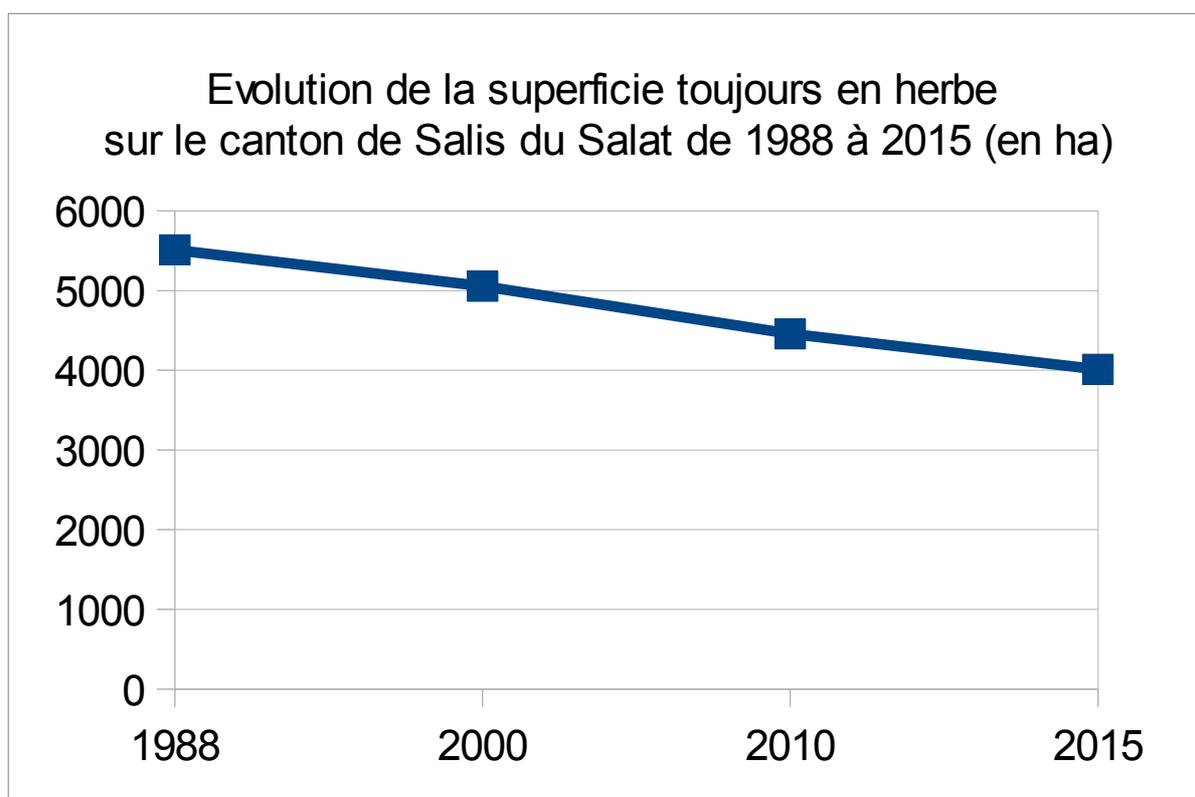
Il est alors intéressant de voir si le canton de Salies du Salat reflète ces grandes dynamiques agricoles propres aux zones de piémont. Je chercherais à faire ressortir cette questions dans l'analyse des résultats de l'enquête tout en me focalisant sur la filière bovin lait qui illustre à mon sens des enjeux majeurs du secteurs agricole. Mais avant cela il paraît nécessaire de définir clairement le contexte de la zone d'étude.

Part de l'élevage dans la production agricole cantonale



Graphique 1 : Représentation de l'élevage au sein des exploitations agricoles du canton de Salis du Salat

Réalisé par Noilhan Clara, logiciel Open Office Tableur.



Graphique 2 : Évolution de la superficie toujours en herbe totale sur le canton de Salis du Salat de 1988 à 2015

Réalisé par Noilhan Clara, logiciel Open Office Tableur.

2. L'agriculture du canton de Salies, le reflet d'une agriculture à forts enjeux

Pour appréhender au mieux cette zone agricole il m'a paru nécessaire de relever des données géographiques, socio-économiques et historiques. Ces différentes informations offrent la possibilité de mettre en perspective l'agriculture du canton et ainsi de mieux appréhender les dynamiques agricoles en œuvres. Ce pendant, il est important de rappeler que la définition que je donne dans cette partie de l'agriculture cantonale est une synthèse basée sur les informations recueillies lors du travail d'enquête. Cette synthèse implique inévitablement une perte d'information. L'analyse présentée ici n'est donc pas exhaustive, ni objective.

→ Nombre d'exploitations sur le canton : **120 exploitations** (116 ont été recensées)

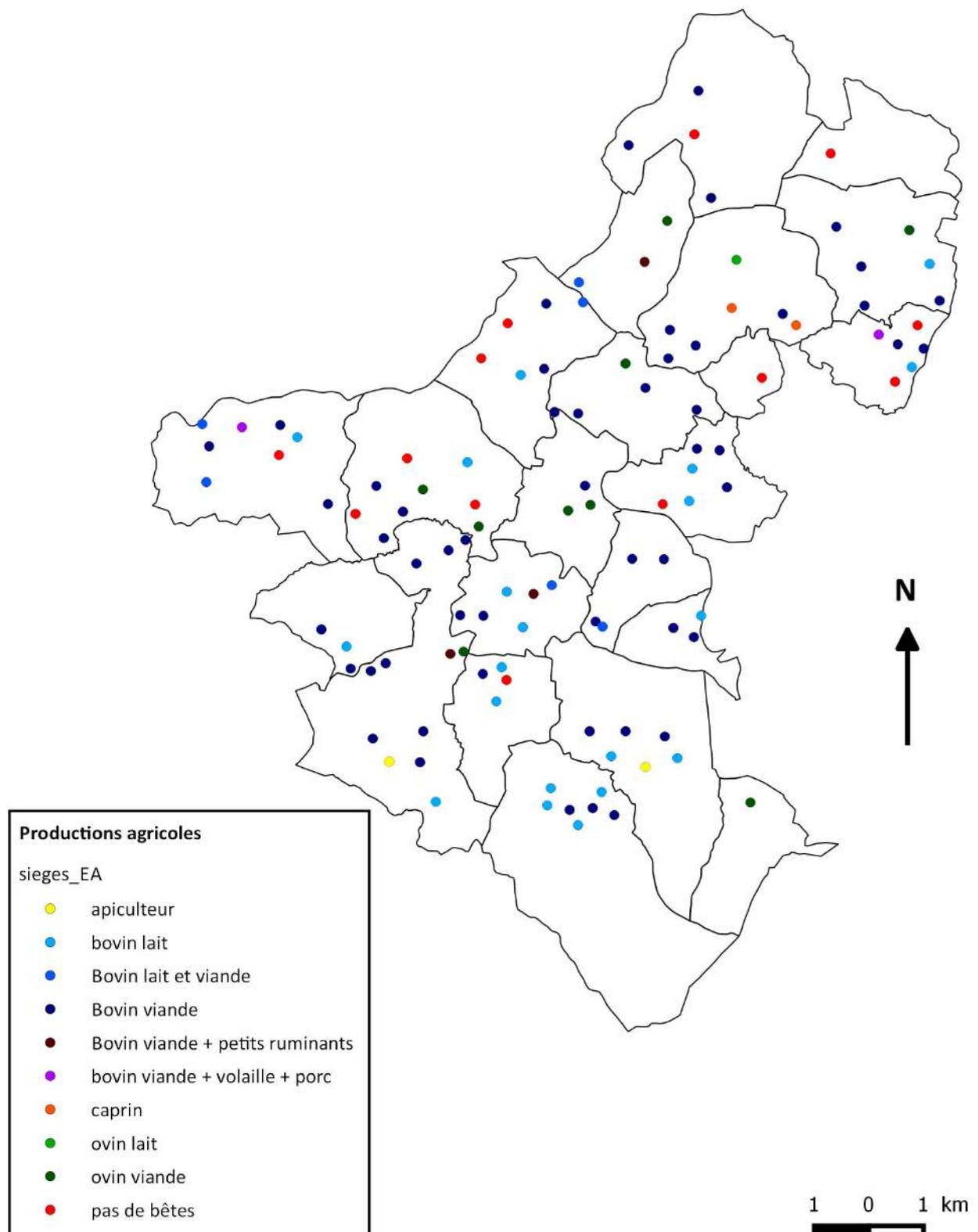
→ Nombre d'exploitants sur le canton : **145 exploitants** (141 ont été recensés)

a. Les grandes lignes de la production agricole du canton de Salies du Salat

Ainsi, comme la majorité des régions de piémont, le canton se situe en zone rurale avec une dominance de l'activité agricole. L'élevage représente 88% de la production agricole du canton de Salies du Salat (graphique 1). Ainsi plus de la moitié de la Surface Agricole Utile (SAU) du canton est occupée par des surfaces toujours en herbe, et 20% par des cultures fourragères. Mais la surface totale de STH a légèrement diminué au profit de la surface labourable entre 1988 et 2010 (graphique 2). Cette diminution s'explique notamment par une intensification du système fourrager. En effet, cette période de diminution de la STH coïncide avec la révolution fourragère. Cette dernière visait à atteindre l'autonomie fourragère en intensifiant le système fourrager, et notamment en implantant plus de prairies artificielles (moins de STH au profit des prairies temporaires (PT), maïs à ensilage, méteil...). D'ailleurs, l'ACVA de Salies du Salat a mis en place en 2015 un programme de travail sur l'intensification fourragère pour atteindre l'autonomie protéique.

L'élevage du canton s'inscrit dans des systèmes de polyculture élevage non intensifs et ne pratiquent pas le zéro grazing (= les bêtes sont conduites en bâtiment tout au long du cycle de production et ne pâturent pas).

REPARTITION DES PRODUCTIONS AGRICOLES SUR LE CANTON DE SALIES DU SALAT



Carte 2 : Localisation des différentes productions agricoles sur le canton de Salies du Salat

Réalisé par Noilhan Clara , logiciel Qgis.

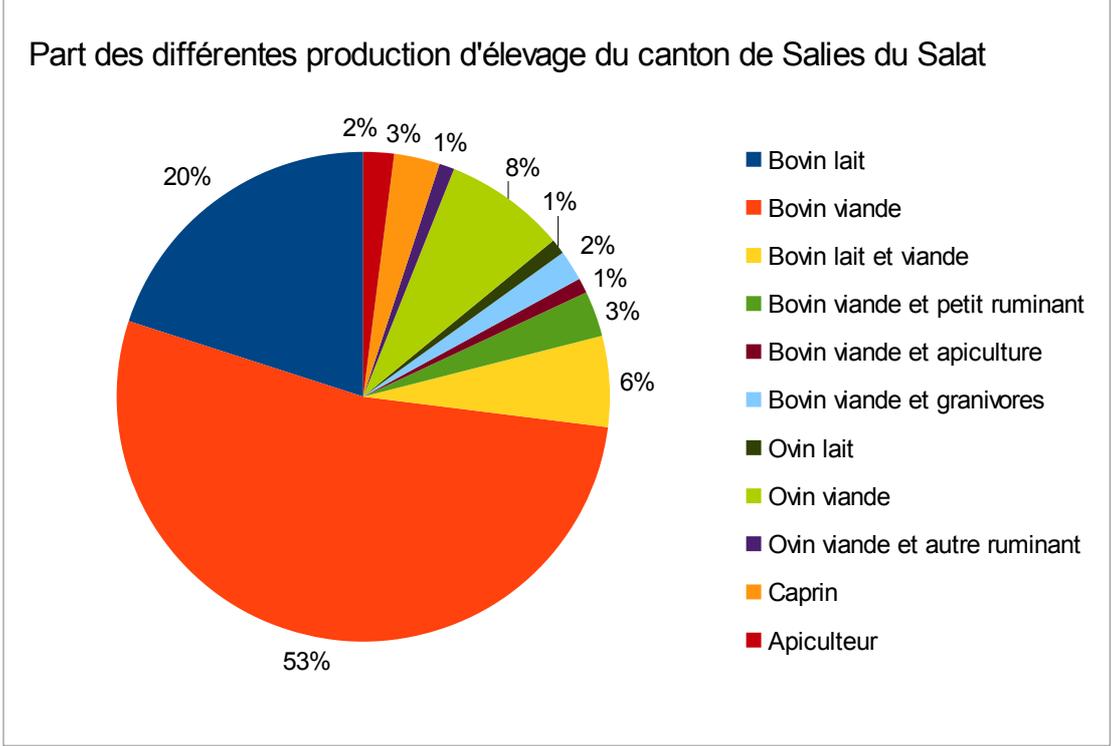
La diversité de l'assolement dans ces systèmes a pour but d'apporter une ration la plus équilibrée possible aux animaux, tout en cherchant à maximiser l'autonomie alimentaire des exploitations. D'ailleurs plus de 80% des exploitations du canton atteignent l'autonomie fourragère. Cette région possède un climat océanique dégradé qui est favorable à la production d'herbe (forte hydrométrie, peu de fortes chaleurs estivales). En revanche certaines zones du canton sont peu propices à l'implantation de cultures, ou du moins elles ne permettent pas de forts rendements. Ainsi la part des exploitations en autonomie céréalière est moins importante (50%).

L'élevage bovin est celui qui domine la production animale du canton de Salies du Salat puisqu'il représente 92% de celle-ci et 53% de la production d'élevage du canton (graphique 3). Cependant, l'élevage de bovin viande est supérieur à la production laitière puisqu'il représente 70% de la production des bovins. Les principaux produits de l'atelier bovin viande sont le broutard et le veau sous la mère (VSLM). Le label rouge VSLM représente 52% des exploitations du canton sous label et cette production est en augmentation sur le canton. À contrario, la production de bovin lait est elle en diminution. Il reste aujourd'hui 26 exploitants en bovin lait contre plus de 40 au début des années 2000. Les causes de cet effondrement sont essentiellement les prix trop bas du lait et les charges importantes. Une analyse plus fine de la filière lait du canton est apportée en troisième partie de ce chapitre.

Malgré cette homogénéité apparente on peut noter une diversité paysagère sur le canton. Cette diversité, surtout marquée par le relief et la pédologie, implique une certaine hétérogénéité des systèmes agricoles, et une sectorisation géographique de ces systèmes (carte 2). On peut alors scinder le canton en quatre sous-régions agricoles :

- Au nord, sur la plaine de la Garonne et du Salat :

Autour du Salat et de la vallée de la Garonne (Montespan, Montsaunes, Mazère-sur-Salat, Roquefort) les sols ont un bon potentiel agronomique (limoneux riches) et le relief est relativement plat. De plus, sur ces communes un remembrement a eu lieu et le parcellaire est donc groupé. Dans ce contexte les cultures se sont fortement développées, notamment la culture de maïs qui s'accommode de ces terres lourdes et du climat humide local. Ainsi, la majorité des grosses exploitations en bovin lait sont localisées sur ce secteur.



Graphique 3: Représentation des différents élevages au sein des exploitations du canton de salies du Salat

Réalisé par noilhan Clara, Open Office Tableur.

- « Les petites Pyrénées », un relief chahuté au sol pauvre:

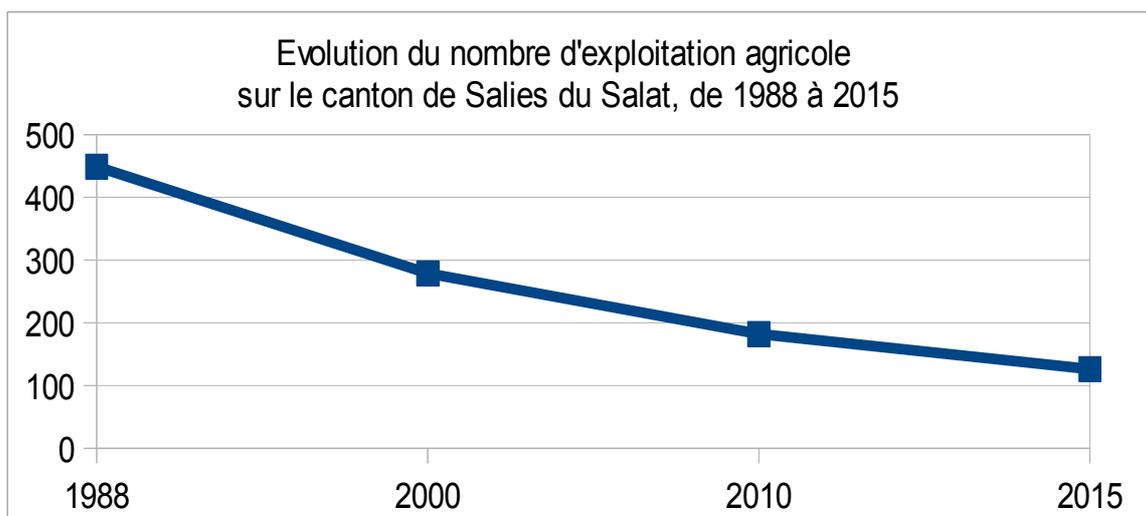
Ce secteur du canton, situé sur la partie Nord – Est, est formé d'une avancée de chaînons calcaires. Le relief est plus marqué que sur la partie Nord du canton. Mais, la grande particularité de cette portion est sa composition pédologique. Le sol y est peu profond et filtrant. La retenue d'eau y est donc très faible favorisant le développement d'une végétation de type xérophile avec des plantes appréciant les sols alcalin. Le remembrement n'ayant pas eu lieu sur cette zone le parcellaire y est très morcelé. Ainsi, du fait de la faible valeur agronomique des terres, du relief peu praticable et de la complexité du parcellaire, la SAU du secteur est principalement composée de prairies permanentes et de quelques zones de landes. Cette partie du canton est par ailleurs particulièrement touché par les problèmes de fermetures des paysages, car se sont des zones de déprise agricole.

- Tout au Sud, au pied des montagnes :

Le relief sur ce secteur est plus marqué. D'ailleurs cette zone fait partie de la zone de montagne pour l'Indice de Compensation de Handicap Naturel (ICHN) (ANNEXE 7). Se situant au flan des premiers chaînons Pyrénéens la zone est relativement humide et l'herbe y est abondante. Ainsi on y trouve des systèmes d'élevage qui fonctionnent avec du tout en herbe (notamment bovin lait). Sur certaines communes n'ayant pas connue le remembrement le parcellaire est très morcelé. C'est le cas notamment de la commune de Urau. Sur les communes les plus marquées par le relief les exploitations se concentrent en fond de vallée (Urau). Ainsi la pression foncière est tangible dans ces secteurs. Mais, cette concentration se fait au détriment des espaces les moins accessibles qui eux sont abandonnés. Le phénomène de déprise agricole est effectivement important sur ces secteurs. Ces zones sont donc marquées par une agriculture plutôt extensive se pratiquant sur un parcellaire morcelé.

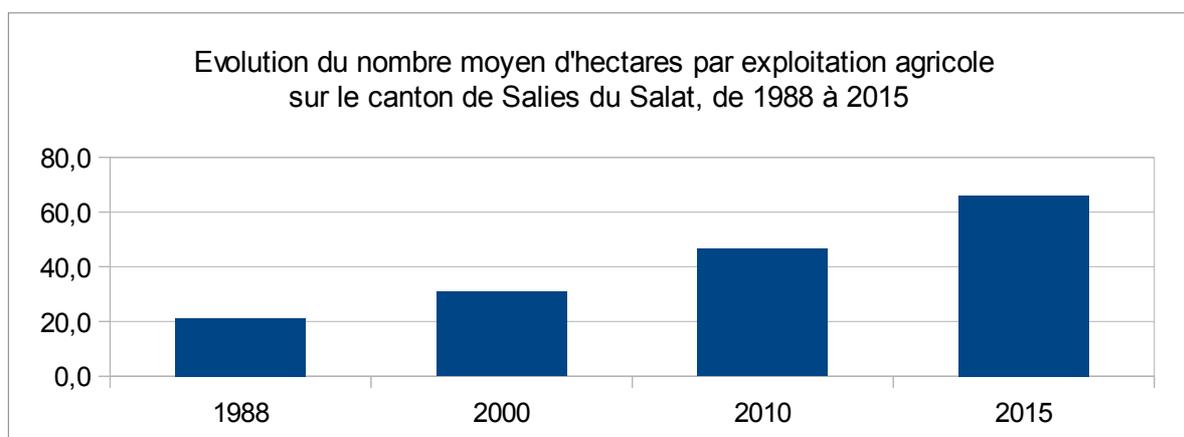
- Une partie cœur, zone de transition au carrefour de ces trois régions agricoles :

Sur ce secteur le relief est entre deux : on y recense des secteurs plats et des collines. Mais, les communes de cette zone ne sont pas reconnues comme zone de montagne pour l'ICHN (ANNEXE 7). D'ailleurs selon certains agriculteurs cette situation est préjudiciable.



Graphique 4 : Évolution du nombre d'exploitation sur le canton de Salies du Salat de 1988 à 2015

Réalisé par Noilhan Clara, logiciel Open Office Tableur.



Graphique 5 : Évolution du nombre moyen d'hectares par exploitations sur le secteur de Salies du Salat de 1988 à 2015

Réalisé par Noilhan Clara, logiciel Open Office Tableur.

b. Carte de lecture des exploitations du canton de Salies du Salat

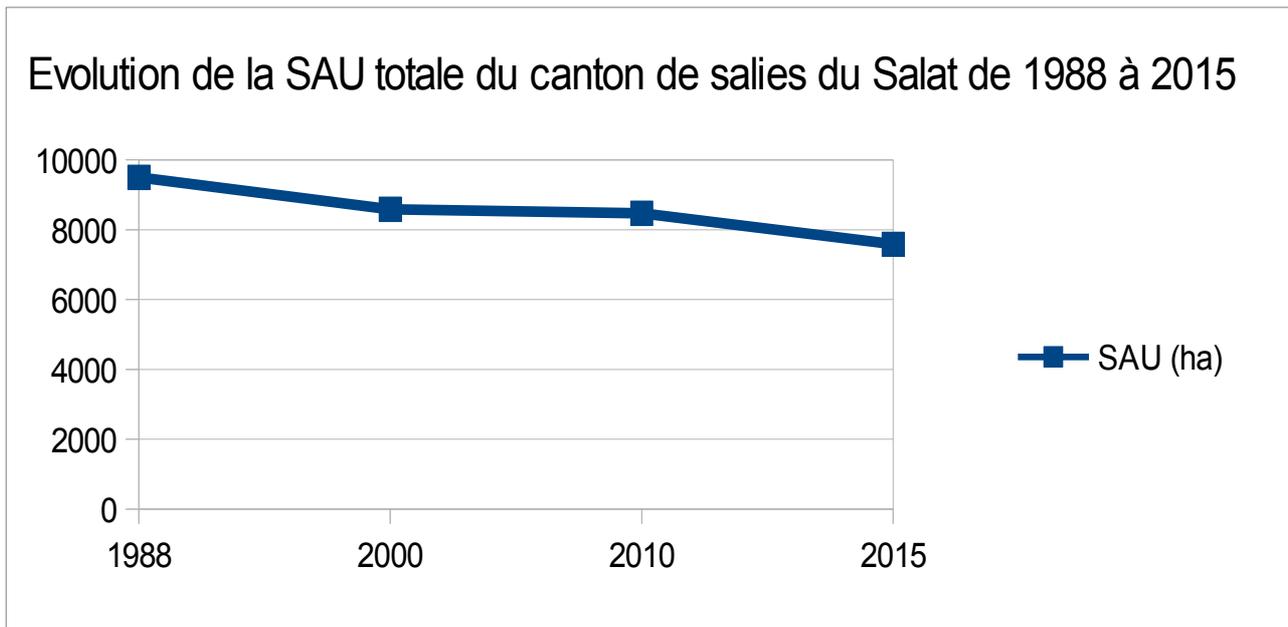
Le nombre d'exploitation agricole sur le canton de Salies du Salat est en forte diminution. En effet il a diminué de plus de 70% entre 1988 et 2015 (graphique 4). Seulement, la SAU totale du canton enregistre une baisse bien moindre, de l'ordre de 11% sur la même période. Par conséquent on note une augmentation de la taille moyenne des exploitations sur le canton. Le nombre d'hectares par exploitation est 3 fois plus important aujourd'hui qu'en 1988 (graphique 5).

Une autre information appuie cette idée d'exploitations plus grandes. On remarque une faible baisse du nombre d'unité gros bétail (UGB) (14% entre 1988 et 2015) par rapport à la forte diminution du nombre d'exploitant (40% entre 1988 et 2015). Ce qui implique que le nombre moyen d' UGB par exploitation est plus grand aujourd'hui qu'en 1988.

Ce phénomène de diminution du nombre d'exploitation et d'augmentation de leur taille peut être expliqué par le manque de renouvellement agricole. En effet, sur le canton plus de la moitié des agriculteurs est âgée de 50 ans et plus. Ainsi, 57% des exploitants du canton sont en phase d'arrêt de leur production, mais seulement 33% d'entre eux ont un repreneur. Et, même si la tendance nationale est à la diminution des systèmes agricoles familiaux (Peletier *et al.*, 2009), le cadre familiale est encore très présent dans les exploitations du canton. En effet, plus de 40% des exploitations reçoivent une aide de la famille (généralement les parents, le conjoint ou les enfants), et 90% des reprises d'exploitations sont de cadre familiale. Hors, lorsque la famille proche n'est pas intéressée pour reprendre l'affaire (47% des cas de défaut de succession), ou que le chef d'exploitation n'a pas de descendance directe (30% des cas de défaut de succession), ce dernier est bien souvent en peine à trouver un repreneur. Seulement on note un certain attachement des exploitants à ce patrimoine qui se traduit par une volonté de le préserver dans le cadre familiale.

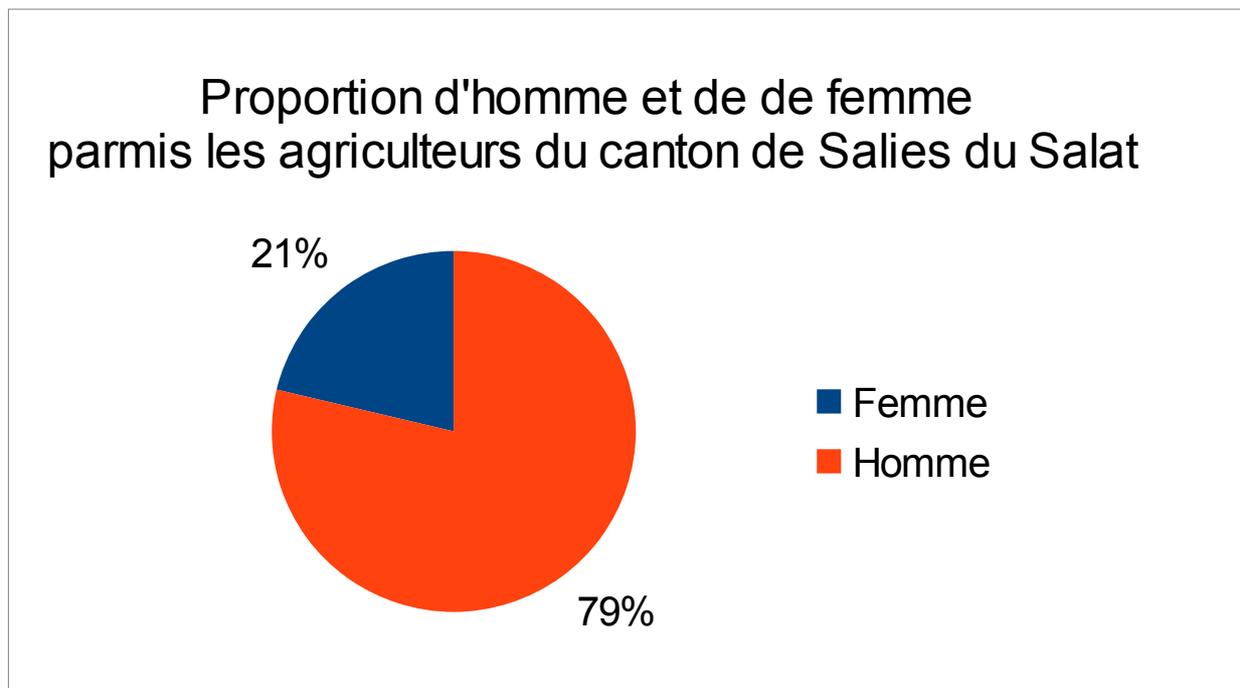
On peut alors penser que le manque d'ouverture de ces systèmes d'exploitations fragilise leur pérennité et ne facilite pas l'installation de nouveaux agriculteurs. D'ailleurs cette installation est également freinée par la pression foncière qui est relativement importante sur certains secteurs du canton. Avec cette pression et la flambée des prix il est donc assez difficile pour des jeunes d'acquérir un nombre d'hectare suffisant pour pouvoir s'installer.

Au vu de tout ces éléments il paraît clair que la question de la reprise agricole est un enjeu majeur sur le canton. En plus de poser des problématiques socio-économiques elle touche aussi les questions environnementales.



Graphique 6 : Evolution de la surface agricole utile totale du canton de alies du Salat de 1988 à 2015

Réalisé par Noilhan Clara, logiciel Open Office Tableur.



Graphique 7 : Proportion des exploitants homme et femme sur le canton de Salies du Salat

Réalisé par Noilhan Clara, logiciel Open Office Tableur.

Effectivement, cette chute des effectifs soulève des problèmes de déprise agricole et de fermeture des milieux. La SAU totale du canton a diminué de façon significative depuis 1988 (graphique 6). Les agriculteurs se sont concentrés sur les terres les plus accessibles et au meilleur potentiel agronomique. Cet abandon des terres les moins rentables est un constat généralisé sur les zones de piémont et de montagne. D'ailleurs dans ces zones le parcellaire est fortement encadré de bois, ce qui est le cas du canton de Salies du Salat puisque plus de 65% des exploitations recensent des bords de bois autour de leurs parcelles. Cet enclavement dans les zones boisées rend le parcellaire d'autant plus sensible aux problèmes d'embroussaillage (propagation par les bordures).

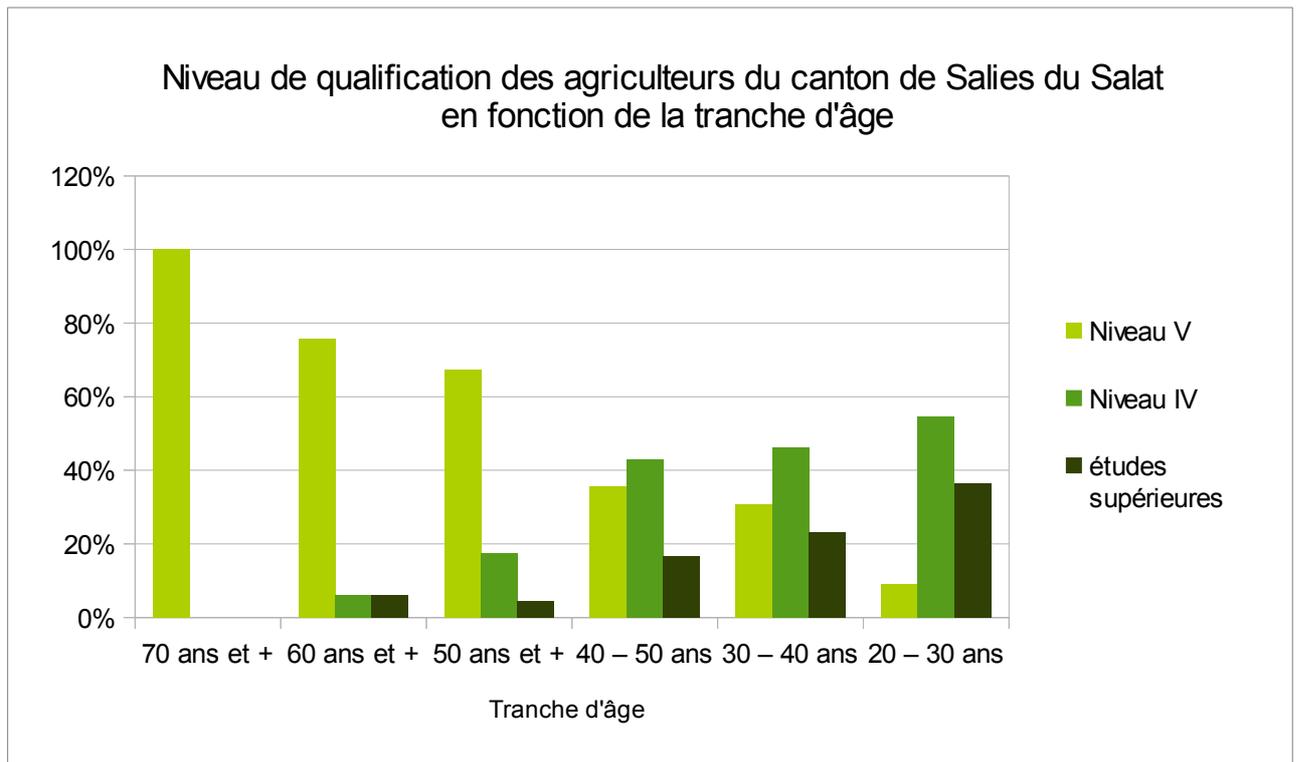
Ainsi, plus de la moitié des agriculteurs du canton affirment avoir des problèmes d'embroussaillage sur certaines parcelles. Seulement, au vu de ce qui a été dit plus haut, cette dynamique de fermeture des milieux pourrait s'accroître dans les années à venir. Une étude paysagère avec des photos historiques serait intéressante à élaborer afin d'évaluer la vitesse de fermeture du paysage. Le maintien des milieux ouverts paraît être un enjeu fort sur le canton, comme dans la majorité des zones de piémont et de montagne. D'ailleurs, les agriculteurs se sentent concernés par cette problématique puisque plus de 60% des agriculteurs enquêtés ont conscience du rôle de l'agriculture dans l'entretien du paysage.

c. Les grands traits des exploitants agricoles du canton de salies du Salat

La moyenne d'âge des exploitations du canton suit la dynamique globale. Elle est donc vieillissante. En effet, plus de la moitié des agriculteurs du canton de Salies du Salat ont 50 ans ou plus. Les jeunes agriculteurs de moins de 30 ans ne représentent que 8% des agriculteurs du canton, ce qui pose des problèmes de reprise agricole (comme vue plus haut).

Tout comme au niveau national les femmes sont peu présentes dans ce secteur d'activité puisque les $\frac{3}{4}$ des exploitants du canton sont des hommes (graphique 7). Les femmes ne représentent que 21% des exploitants du canton et dans 1 cas sur 2 elles ne sont pas seule sur l'exploitation. Ainsi les femmes seules à gérer une exploitation ne représentent que 11% des agriculteurs exploitants du canton.

Le niveau de diplôme dominant est le niveau V (certificat d'étude, cap, capa, bep, bepa). Plus de la moitié des agriculteurs du canton ont un diplôme de niveau V. Ce pendant, il est important de noter que le niveau de qualification des agriculteurs tend à augmenter de génération en génération.



Graphique 8 : Niveau de diplôme des exploitants agricole du canton de salies du Salat en fonction de la tranche d'âge

Réalisé par Noilhan Clara, logiciel open Office Tableur.

En effet, on constate que les agriculteurs ayant moins de 30 ans possèdent un niveau de qualification supérieur aux générations précédentes (graphique 8). Cette conclusion reflète les tendances du niveau national (Agrest, 2014).

Certaines productions du canton comme la production bovin lait enregistrent depuis plusieurs années une forte diminution. On peut alors se demander si cette dynamique est toujours à l'œuvre ou si les tendances se sont inversées. Au travers de cette analyse nous essaierons de dégager les freins et les leviers au développement de cette production.

3. Et la suite ? Quelle avenir pour la filière bovin lait ?

a. Situation de la filière bovin lait sur le canton de salies du Salat

Au vu de ce qui a été dit précédemment il paraît intéressant d'essayer de voir vers quoi pourrait tendre l'agriculture du canton et comprendre les besoins des agriculteurs pour être plus efficace dans l'accompagnement de leurs projets. Pour réaliser cette analyse de perspective je me suis focalisée sur la filière bovin lait.

L'élevage en bovin lait a diminué depuis les années 80. Actuellement cette dynamique est toujours en œuvre, les tendances ne se sont pas inversées. Ainsi, il reste 26 exploitants qui produisent du lait sur le canton. Vingt ont arrêté depuis le début des années 2000. Donc, cette dynamique de chute de l'effectif des producteurs de bovin lait est encore en vigueur sur le canton.

Les facteurs explicatifs de cette dynamique sont économiques mais aussi sociaux. Le principal obstacle au développement de cette production est le prix de vente du produit. Cette crise des prix est d'ailleurs un problème national qui touche tant les produits du lait que la viande. Le 18 juin 2015 M.Le Foll, le ministre français de l'agriculture, a conclu un marché avec les revendeurs (et notamment les grandes et moyennes surfaces (GMS)), qui s'engagent à diminuer leur marge en achetant jusqu'à 0,50 centimes plus cher le kilo de viande bovine. Les GMS ont accepté cette concession face à la situation peu durable des exploitations qui produisent à perte. Mais, cette mesure ne concerne pas les produits laitiers. Une telle mesure serait pourtant bien nécessaire pour redynamiser la production laitière.

La majorité des systèmes bovin lait du canton sont en conventionnel. Dans ces systèmes c'est la production maximale qui est visée. L'idée principale est de produire plus pour dégager plus de

marge (principe des économie d'échelle). L'apport d'intrants dans ces systèmes est conséquent, notamment au niveau de la complémentation nutritionnelle (complément alimentaire azoté et énergétique pour assurer une bonne production laitière). Les charges des exploitations sont conséquentes : cotisations, lourds investissements en machinisme, l'électricité et l'eau. Seulement, la vente du lait au prix actuel (301,28 euros/ 1000 l en mars 2015) n'arrivent pas à couvrir ces charges. Les agriculteurs en lait n'arrivent donc pas à extirper une marge suffisante de leur production. De plus, les cours du lait ont une tendance à la baisse. Ainsi, le prix d'achat aux producteurs a baissé de presque 18% depuis mars 2014 (France AgriMer, 2015). De nombreuses craintes sont soulevées quand à l'évolution du prix, notamment avec la fin des quotas laitiers. Hors les exploitations en système conventionnel sont fortement spécialisées et généralement tributaires d'un collecteur. Ainsi, cette spécialisation les rend fragiles, et totalement soumises au cours du lait. Sur le canton où plus de 80% des exploitations en bovin lait sont en système conventionnel l'effondrement du prix du lait causerait un véritable séisme.

Au delà des problématiques économiques se sont des questions sociales que soulèvent ces systèmes. En effet, la production laitière implique une contrainte de travail importante. La production de lait est plus contraignante que la production de viande. Ainsi, selon les dires des agriculteurs, certains systèmes intensifs sont viables mais non vivables, à cause d'un rythme de travail très intense. Ce type de fonctionnement contribue à accentuer la dynamique d'individualisation agricole. Les exploitants n'ont plus de temps libre. Les échanges entre agriculteurs ainsi que l'entraide s'amointrissent. D'ailleurs, la majorité des agriculteurs trouvent que l'entraide agricole à fortement diminuée « par rapport à avant ». Toutefois l'entraide agricole est encore présente dans certains secteurs du canton et pour certains travaux agricoles comme lors de l'ensilage.

Ainsi, pour faire face à ces obstacles différentes stratégies sont misent en place par les producteurs.

b. Des systèmes alternatifs au service du prix

Le principal problème de la production lait est donc dû à la difficulté qu'ont les producteurs à dégager une marge suffisante sur la vente de leurs produits. En solution à ce problème deux stratégies se dessinent.

Premièrement en jouant sur le système de production et en limitant les charges. C'est le cas de certains agriculteurs en lait (moins de 3%) qui fonctionnent sur des systèmes avec de petits effectifs (moins de 40 bêtes) et sur du tout en herbe. Dans ces systèmes les animaux sont au pâturage toute

l'année sauf l'hiver, période durant laquelle ils reçoivent une alimentation à base de fourrage. Le tout en herbe exige donc un certain niveau technique pour la réalisation des fourrages et la gestion du pâturage (pâturage tournant).

Ces systèmes s'adaptent bien au secteur. En effet, le climat océanique dégradé assure une pousse régulière de l'herbe. Les étés peuvent être secs mais les épisodes de stress hydrique sont rares (Frémont *et al.*). En revanche le morcellement parcellaire sur certaines communes peut être un frein au développement de la conduite en tout en herbe (pâturage tournant). De plus l'hiver les agriculteurs gardent en moyenne leurs animaux 4 à 5 mois en bâtiment, ce qui implique la constitution d'un stock fourrager important pour arriver à passer cette période.

L'intérêt de ces systèmes est d'assurer l'autonomie des exploitations et de limiter les charges liées à l'alimentation et aux travaux d'ensilage (INRA, site internet). Ce pendant, ces systèmes sont généralement de petites tailles et ne permettent pas de dégager un revenu suffisant pour dégager plus de un salaire. C'est le cas d'ailleurs des producteurs en lait tout à l'herbe du canton.

La seconde stratégie est de rendre de la plus valu aux produits de l'exploitation. Cela passe notamment par le développement de labels ou de signes officiels de qualité : on recense une indication géographique protégée (IGP) en lait de vache sur le secteur, « la tomme des Pyrénées ». Un fromage à pâte pressée non cuite, au lait pasteurisé. Seulement, une demande a été faite auprès de l'institut national de l'origine et de la qualité (INAO) pour élargir l'aire de l'IGP ainsi que les produits concernés dans le cahiers des charges. Ainsi, le fromage au lait cru produit sur le secteur pourra recevoir l'appellation « tomme des Pyrénées ». Cette démarche est lancée depuis 2009 et ne sera officialisée qu'à l'automne 2015. Les signes officiels de qualité (SOQ) permettent d'apporter une plus valu et une reconnaissance aux produits agricoles. Ce pendant il sera intéressant d'élaborer une étude sur la notoriété de cette IGP ainsi que sur la satisfaction des producteurs à son égard afin d'évaluer si elle apporte une réelle plus valu aux éleveurs. Si il s'avère que le marché est porteur et que le prix de se produit apporte une plus valu intéressante le passage en IGP « tomme des Pyrénées » peut être une solution au regain de l'activité bovin lait du secteur.

Actuellement peu d'agriculteurs font de la transformation. Seulement 2 sur 26 font du fromages. Ces deux exploitations sont en lait cru. Elles pourront si elles le souhaitent passer à partir de mi 2015 en IGP. L'une d'elles possède déjà un label : la marque du réseau chambre d'agriculture « bienvenue à la ferme ». Les agriculteurs faisant partie de ce réseau s'engagent à respecter une charte de qualité « bienvenue à la ferme » qui regroupe la qualité du produit ainsi que la qualité de l'accueil du publique (Bienvenue à la ferme, site internet).

Cette démarche de réseau s'inscrit donc dans des systèmes de vente de proximité. D'ailleurs le développement des circuits courts constitue un autre moyen de rehausser les prix de vente. De plus, la diversité des moyens de commercialisation permet de limiter la dépendance des exploitations et leur assure une meilleure durabilité. Aujourd'hui les agriculteurs en bovin lait sont trois sur 26 à transformer leur production (tout ou une partie) et à fonctionner par circuits courts. Ainsi 1 producteur sur 8 fait de la transformation et des circuits-courts, une moyenne inférieure à la moyenne nationale qui est de 1 sur 5 (Agrest, site internet).

Mais, si les circuits-courts constituent une solution face à la crise des prix on peut se demander pourquoi peu d'exploitations ont adopté ces systèmes de valorisation. Tout d'abord ces derniers impliquent un remaniement total de la production. En suite, pour les agriculteurs un des plus gros freins au développement de ces systèmes est leur caractère chronophage. Ils nécessitent également une main d'œuvre importante. Toutefois, ce point peut également être vu comme un aspect positif. En effet, l'embauche de main d'œuvre constitue une des externalités positives de l'agriculture sur son territoire. Selon des études les systèmes de circuits courts contribuent à créer plus d'emplois que les systèmes conventionnels (Paris Tech Review, 2014). Hors, aujourd'hui les milieux ruraux ont tendance à voir leur tissu social s'effiloche (contexte, chapitre 1 du rapport). Ainsi le développement des systèmes de circuits-courts permettrait de redynamiser ces territoires.

De plus, pour les agriculteurs rencontrés, ce qui assure l'efficacité de ces systèmes reste dans la diversification des productions. Ainsi, à terme le marché risquerait de se trouver bouché. Pourtant, aujourd'hui on assiste à une crise de confiance entre consommateurs et revendeurs. Ainsi, les consommateurs sont de plus en plus nombreux à se tourner vers les circuits courts (Paris Tech Review, 2014). De plus la proximité de grandes villes comme Toulouse assure un débouché à ces produits. D'ailleurs, un magasin de paysans vient d'être ouvert à côté de l'agglomération. Des agriculteurs du canton font partie du projet.

Seulement, cette perte de vitesse de la production bovin lait est en cours depuis plusieurs années. Il paraît compliqué d'inverser la tendance mais il est peut-être possible de la freiner. Cela passerait par un appui important des institutions en charge de l'accompagnement agricole. La mise en place d'actions collectives peut être une solution face aux nombreux freins présentés plus haut. Je pense notamment à la création de groupements d'employeurs pour améliorer le volet social des exploitations. L'organisation d'achats groupés peut également permettre de limiter les charges. Enfin, les systèmes de circuits courts peuvent être développés au travers de groupements. Ainsi, il existe de nombreux outils pour soutenir la filière mais tous impliquent un investissement important des agriculteurs.

Bilan de l'étude

Au travers de cette étude il est ressortie que l'agriculture cantonale doit faire face à une crise économique mais aussi sociale. En effet, les prix actuels des produits sont bas et ne permettent pas aux agriculteurs de dégager un revenu suffisant. Ainsi, les exploitations du canton sont totalement dépendantes des aides européennes. Au vue des nouvelles orientations de la PAC (réforme 2015) l'agriculture du canton de Salies du Salat devrait être revalorisée. Cette réforme promet des systèmes agricoles durables tournés vers l'agro-écologie, et l'agriculture cantonale s'inscrit justement dans ce type de système. Seulement, il s'avère que cette réforme ne bénéficiera pas à toutes les exploitations, notamment à certains systèmes laitiers en monoculture de maïs ensilage.

Pour faire face à cette crise des prix certaines exploitations s'orientent vers le développement des circuits courts et de la transformation. Ces systèmes assurent au producteur une plus valeur sur ses produits. Aujourd'hui la demande sur ces marchés est florissante. De plus la proximité de Toulouse et l'image dont peut jouir l'agriculture locale sont autant de levier pour assurer le développement de marchés pour ces produits.

Mais la crise agricole sur le canton est aussi sociale. En effet, aujourd'hui la profession souffre d'un manque de renouvellement. Le nombre d'exploitation a diminué presque de moitié depuis les années 80. Ainsi les exploitations tendent à devenir plus grandes. Seulement, la main d'œuvre au sein de ces structures n'augmente pas symétriquement (faute de revenu suffisant pour assurer l'embauche d'un ouvrier). Ainsi, les exploitants du canton ont une charge de travail croissante. D'ailleurs, la quasi totalité des agriculteurs dit ne pas arriver à se dégager de temps libre. Alors, faute de manque de temps les échanges entre agriculteurs et la dynamique collective s'épuise. Aujourd'hui on note une individualisation des systèmes agricoles sur le canton.

De plus, les exploitations du canton sont aujourd'hui peu ouvertes vers l'extérieur. En effet, ces systèmes sont en générale enfermés dans un cadre familiale encore fortement marqué. Ce soutien familiale assure souvent la viabilité des exploitations mais il n'assure pas nécessairement sa pérennité (défaut de succession).

L'agriculture s'inscrit dans un système territorial rural complexe. Ainsi, pour mieux cerner les dynamiques agricoles régionales il serait nécessaire d'élaborer un diagnostic socio-territorial plus général. Ce dernier permettrait de recenser des informations auprès d'un champs plus large d'acteurs du milieu agricole et rural.

Glossaire

- ACVA** = Association Cantonale de Vulgarisation Agricole
- AGEA** = Analyse Globale de l'Exploitation Agricole
- CA 31** = Cambre d'Agriculture de Haute-Garonne
- DRAAF** = Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- GDA** = Groupement de Développement Agricole
- GMS** = Grandes et Moyennes Surfaces
- ICHN** = Indice Compensatoire de Handicap Naturel
- IGP** = Indication d'Origine Protégée
- INAO** = Institut National de l'Origine et de la Qualité
- INPN** = Inventaire National du Patrimoine Naturel
- INRA** = Institut National de la Recherche Agronomique
- INSEE** = Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- MBS** = Projet de méthanisation Métha-Bas-Salat
- PAC** = Politique Agricole Commune
- PT** = Prairie Temporaire
- RGA** = Recensement Générale Agricole
- SAU** = Surface Agricole Utile
- SIRET** = Système d'Identification du Répertoire des Établissements
- SOQ** = Signe Officiel de Qualité
- STH** = Surface Toujours en Herbe
- UGB** = Unité Gros Bétail
- VSLM** = Veau Sous la Mère
- ZNIEFF** = Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

Bibliographie

- Abt V, Pierreval H, Nakhla M, (2007) *Évolution du contexte et nouvelles perspectives pour l'exploitation agricole en génie industriel*. 7e Congrès international de génie industriel, Trois-Rivières, Québec (CANADA), 5-8 juin, 12p.
- Agrest, (2014) *Population agricole, formation et recherche*. ... pp. 43-49.
- Agrest, actualité et statistique agricole. Site internet (avril 2015) : agreste.agriculture.gouv.fr
- Bienvenue à la ferme. Site internet (juin 2015) : <http://www.bienvenue-a-la-ferme.com>
- Bonneau P, Juissau R, (1985) *Stage et systèmes de production. Quelques outils pédagogiques issus de l'expérimentation MESPARD. Méthodes d'Étude des Systèmes de Production Agricole dans une Région Donnée*. INRAP. N°52, pp. 3-66.
- Bordet C, (2015) *En Haute-Garonne, une croissance démographique toujours très forte mais un peu moins soutenue*. INSEE Analyse Midi-Pyrénées. N°12, pp. 1-4.
- Brossier MJ, Petit M, (1977) *Pour une typologie des exploitations agricoles fondée sur les projets et les situations des agriculteurs*. In: Économie rurale. N°122, pp. 3140. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecoru_0013-0559_1977_num_122_1_2520
- Chambre d'agriculture de Haute-Garonne, établissement public consulaire au service de la profession agricole. Site internet (avril 2015) : www.haute-garonne.chambagri.fr
- Chambre d'agriculture du Loiret, établissement public consulaire au service de la profession agricole. Site internet (mai 2015) : www.loiret.chambagri.fr
- Coquart D, Mazenc L, (1996) *Dynamique et financement des filières agro-alimentaires : le cas des filières viande en Midi-Pyrénées*. In: Économie rurale. N°232, pp. 44-53.
- Coutureau Gérard, (1997) *Groupes domestiques et recomposition sociale de l'agriculture. Le cas des micro-exploitations agricoles du piémont pyrénéen*. In: Économie rurale. N°241, pp. 27-33. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecoru_0013-0559_1997_num_241_1_4885
- DRAAF Aquitaine et Midi-Pyrénées, (2012) *Signes officiels de qualité*. AGRESTE Aquitaine-Midi-Pyrénées. N°hors série, décembre, pp. 1-10.
- DRAAF Midi-Pyrénées, (2012) *Signes officiels de qualité*. AGREST Midi-Pyrénées. N°67, pp. 1-4.
- Duru M, Fares M, Therond O, (2014) *Un cadre conceptuel pour penser maintenant (et organiser demain) la transition agroécologique de l'agriculture dans les territoires*. Inra UMR AGIR 24. Volume 23. N°2, pp. 1-15.
- France AgriMer, (2015) *Conjoncture lait*. Tableau de bord hebdomadaire du lait et des produits laitiers. N°23, pp. 1-10.
- Frémont F, Delcor L, *Pays Comminges Pyrénées, paysage et urbanisme. Études préalables*. Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne, 67p.

- Hervieu B, (2002) *La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole*. In Cahiers Agricultures, volume 11. N°6, pp. 1-6.
- INRA, Site internet (mai 2015) : [http://www.inra.fr/Grand-public/Agriculture-durable/Tous-les-dossiers/Agriculture-biologique/Autonomie-exploitation-laitiere/\(key\)/2](http://www.inra.fr/Grand-public/Agriculture-durable/Tous-les-dossiers/Agriculture-biologique/Autonomie-exploitation-laitiere/(key)/2)
- Inventaire Nationale du Patrimoine Naturel (INPN), présente les informations relatives aux espèces végétales et animales présentes sur le territoire français. Site internet (avril 2015) : inpn.mnhn.fr
- Jalabert G, Weissberg D, (1995) *Organisation et dynamique de la région Midi-Pyrénées*. MappedMonde 1/95, pp. 9-13.
- Levesque R, Liorit D, Pathier G, (2011) *Les marchés fonciers ruraux régionaux, entre dynamiques des exploitations agricoles et logiques urbaines*. Économie et Statistiques. N° 444–445, pp. 75-98.
- Paris Tech Review (2014) *Que peut on attendre des circuits courts?* <http://www.paristechreview.com/2014/05/23/circuits-courts>
- Peletier C, et al., (2009) *La place du travail salarié dans la gestion des exploitations agricoles*. Ministère de l'agriculture et de la pêche. NESE N° 32, pp. 41-59.
- STATER, (2009) *Diagnostic territorial du Comminges, Domaine du Sanitaire et Social*. Conseil Régional Midi-Pyrénées, 2009, 109p.

ANNEXES

ANNEXE 1 : AFFICHE DU VIDE GRANGE DE SALIES DU SALAT

ORGANISÉ
PAR ACVA SALIES-DU-SALAT

5e VIDE grange

18 ET 19 AVRIL 2015

ACHAT ET VENTE
MATÉRIEL AGRICOLE D'OCCASION

SALIES DU SALAT

CONCOURS DE VEAUX GRAS - MÉTHANISATION/NOUVELLES ÉNERGIES

EXPOSITION AVICOLE - MARCHÉ DE PRODUCTEURS FERMIERES

EXPOSITION DE VIEUX TRACTEURS - VIDE GRENIER - MINI-FERME

RÉPAS DU MIDI PROPOSÉ PAR LES JEUNES AGRICULTEURS DE SALIES DU SALAT, ASPET ET ST-MARTORY

Animation 06 61 20 34 47 | Vide Grange 06 24 69 35 46
Vide Grenier 05 61 90 53 93 | Concours de Veaux 06 25 43 01 99

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



ANNEXE 2 : THEMATIQUES DES PANNEAUX DE COMMUNICATIONS

Thèmes Panneaux		Nombre de panneaux
Les Exploitations du canton		2
Les enjeux sur canton (agri et envi)		1
Répartition agriculteurs sur le canton (+ par type production)		1
Le cheptel du canton		1
Productions dominantes		1
Productions secondaires et émergentes		1
Évolution agriculture du canton		1
L'ACVA de Salies du Salat		1
La méthanisation		1
Le bois chez les privés		1
	TOTAL	11

**ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTRETIEN DU DIAGNOSTIC AGRICOL DU
CANTON D'ASPET**

Questionnaire

Juin-Aout 2014

Partie 1 : Données générales

Nom :	Date de naissance :
Commune :	Tel :
Portable :	Mail :

Raison sociale : Expl individuelle EARL GAEC Autre

Partie 2: Sociologie

Nbr UTH / UTA:	Titre principal ou secondaire :
Co-exploitant :	Conjoint collaborateur :
Aide familiale :	Salarié permanent:
Saisonnier / Stagiaire/ Apprentis:	Année d'installation :
Reprise familiale : O / N	Activité avant :
Pluri activité : O / N	Si O, lesquelles :
Niveaux d'étude :	Années :
Enfants :	Transmission : O / N

Utilisation du service de remplacement :

Partie 3 : Données agricoles :

Productions :

Bio : O / N

SAU :

Répartition par commune :

Terres morcellées :

Dont STH :

Surface boisée/ Landes/ Parcours :

Surface épandable:

Surface en FV direct :

Surface en FV indirect :

Effectif moyen présent :

Nombre de mères :

Nombre de petits/an :

Equipement matériel : Vétuste Fonctionnel Neuf

Taille exploit : Petite Moyenne Grande

Partie 4 : Productions végétales :

SCOP

Assolement :

Rendements :

IFT :

Autoconsommation :

Transformation sur place : O / N

Débouchés : Vente directe Circuit court Circuit long

Fourrages

Type de prairies :

Méteil : O / N

Luzerne : O / N

Rendement foin :

Nombre de coupes :

Mode de conservation : Affouragement Foin Enrubanné Ensilage

Application du PTD : O / N

Si O, quelle surface :

Bilan fourrager : Positif Négatif

Fréquence des analyses de sols :

Partie 5 : Productions animales :

Produits (nature, quantité) :

Engraissement/ maigre :

Nombre de vaches allaitantes :

Nombre de vaches laitières :

Nombre d'ovins :

Nombre de caprins :
Nombre de porcins :
Nombre d'équins :
Nombre de volailles :
Races :
Quotas :
Taux de renouvellement / réforme:
Ration :
Estives : O / N Lesquelles :
Temps en bâtiment :
Qualité du bâtiment :
Temps en extérieur :
Participation à des concours : O / N Lesquels :
Problèmes sanitaires : O / N Lesquels :
Transformation sur place : O / N
Débouchés : Vente directe Circuit court Circuit long

Partie 6 : Partenaires :

Fournisseurs :
Clients :
Reproduction :
Conseillers techniques :
Conseillers financiers :
Contrôle de performance :
Adhésion à des SOQ :
Appartenance à un groupement pastoral : O / N Lesquels :
Adhésion CUMA :
Utilisation d'ETA :
Participation à des marchés :

Partie 7 : Données économiques :

(Chiffre d'affaire :)

Régime : Forfaitaire Simplifié Normal

**ANNEXE 4 : GRILLE D'ENTRETIEN DU DIAGNOSTIC AGRICOLE DU
CANTON DE SALIES DU SALAT**

Questions sur les productions annexes :

- Autres productions ? → maraîchage, apiculture, agro-tourisme ...
- Si oui, quels produits vendus et quel mode de commercialisation ?
- Pratiquez vous l'agroforesterie ?
- Avez vous du bois en propriété (surface + morcelé ou groupé) ?
- Si vous exploitez du bois, faite vous du bois de bûche ou autre ? Autoconsommation ou vente ?
- Si vous possédez du bois mais que vous ne l'exploitez pas, est ce que vous souhaiteriez l'exploiter ?
- Entretien des haies : est ce que sont de petites haies, ou possible d'en exploiter le bois ?

Questions de gestion pastorale :

- Avez vous un problème d'embroussaillage sur certaines parcelles ?
- Si oui, quel type de colonisation (plante et dynamique d'embroussaillage) ?
- Quelle est la cause de l'embroussaillage ?
- Comment ce problème est il géré (pâturage, broyage, écobuage, produits chimiques)? Efficacité ?
- Pratiquez vous la transhumance ?
- Si oui, inter ou extra départemental ?
- Êtes vous en Groupement Pastorale et/ou en Association Foncière Pastorale ?

Question sur l'activité extra-agricole :

- Avez-vous une autre activité professionnelles ? Et des responsabilités professionnelles (conseiller municipal, élu chambre, autre)?

Questions sur les projets :

- Avez vous la volonté de travailler sur la valorisation des produits (circuits courts ou autre) ?
- Comment percevez vous votre avenir (des projets) ? → volonté de vous agrandir/stabiliser/diminuer/diversifier ?avez vous des attentes des besoins à faire remonter au vue de vos projets ?
- Êtes vous satisfait par votre rythme de travail (temps libre) ?

Perception agriculture et territoire :

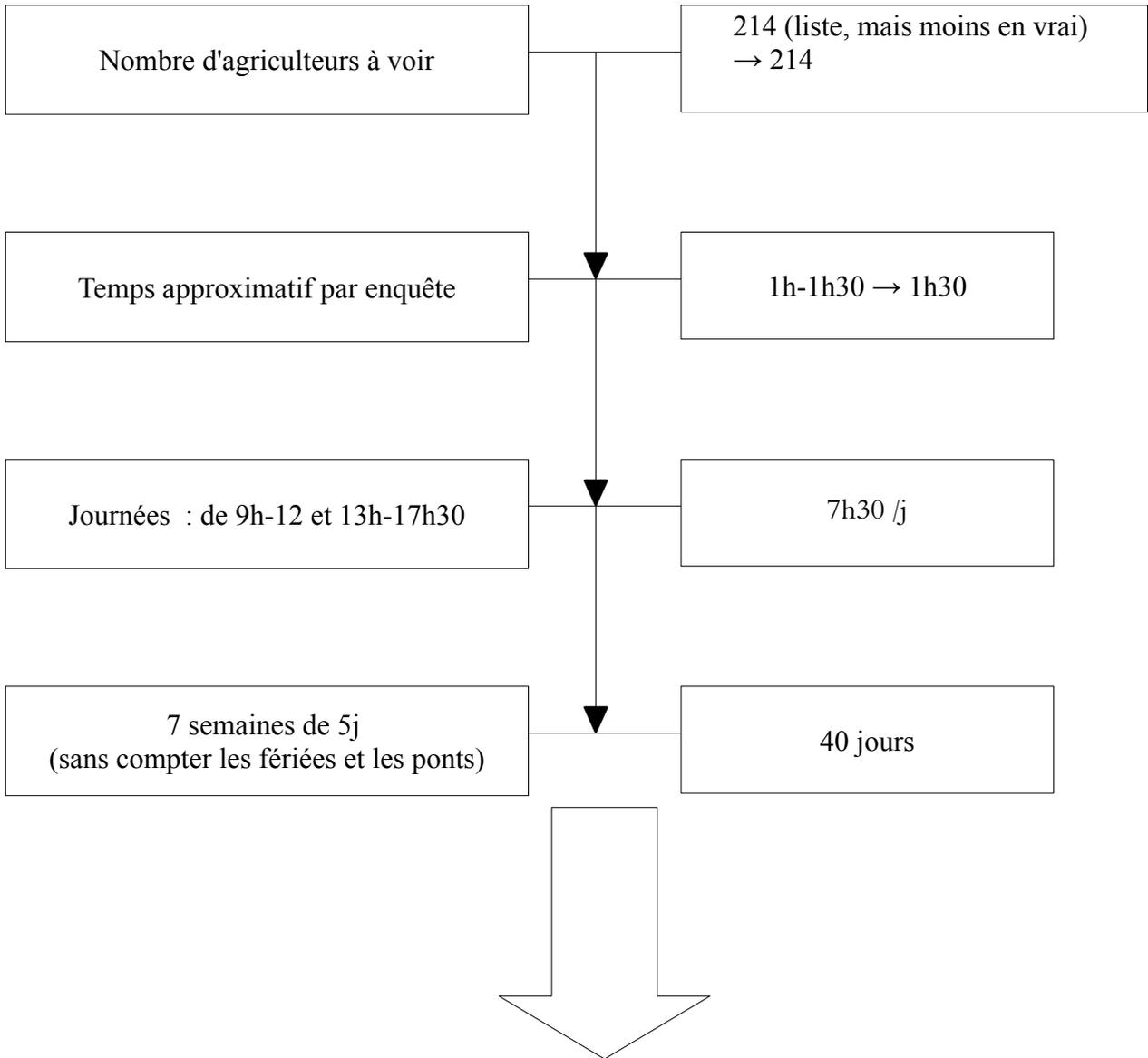
- Pour vous est ce que l'agriculture joue un autre rôle que la production ? Si oui, le quel ?
- Comment percevez vous l'avenir de l'agriculture sur territoire ?
- Pour vous, aujourd'hui quels sont les freins au développement de l'agriculture sur la région ? Et quels sont les points forts ?
- Comment définiriez vous la dynamique sociale du territoire ? (entre agriculteurs, sur le plan associatif, extra professionnel, etc...)

Questions sur le projet de méthanisation :

- Quels sont vos effluents d'élevage (quantité : T ou m3) ?
- Quelles sont les périodes de sortie des effluents ?
- Avez-vous une capacité de stockage pour les effluents sec (fumier) ? → Surface en couvert/ non couvert ?
- Avez-vous une capacité de stockage étanche pour les effluents liquides (lisier, digestat liquide) ? → Surface en couvert/ non couvert ?
- Quels sont vos moyens d'épandage ?
- Avez-vous un plan d'épandage ?
- Quelle est votre surface agricole disponible pour l'épandage du digestat ?
- Avez-vous la volonté de participer à un projet de méthanisation ? Voulez vous avoir du digestat ?
- Connaissez-vous le projet MBS (Métha Bas Salat) ?
- Accepteriez-vous de capitaliser dans la société de ce projet?

ANNEXE 5 : PLANNING DE TRAVAIL

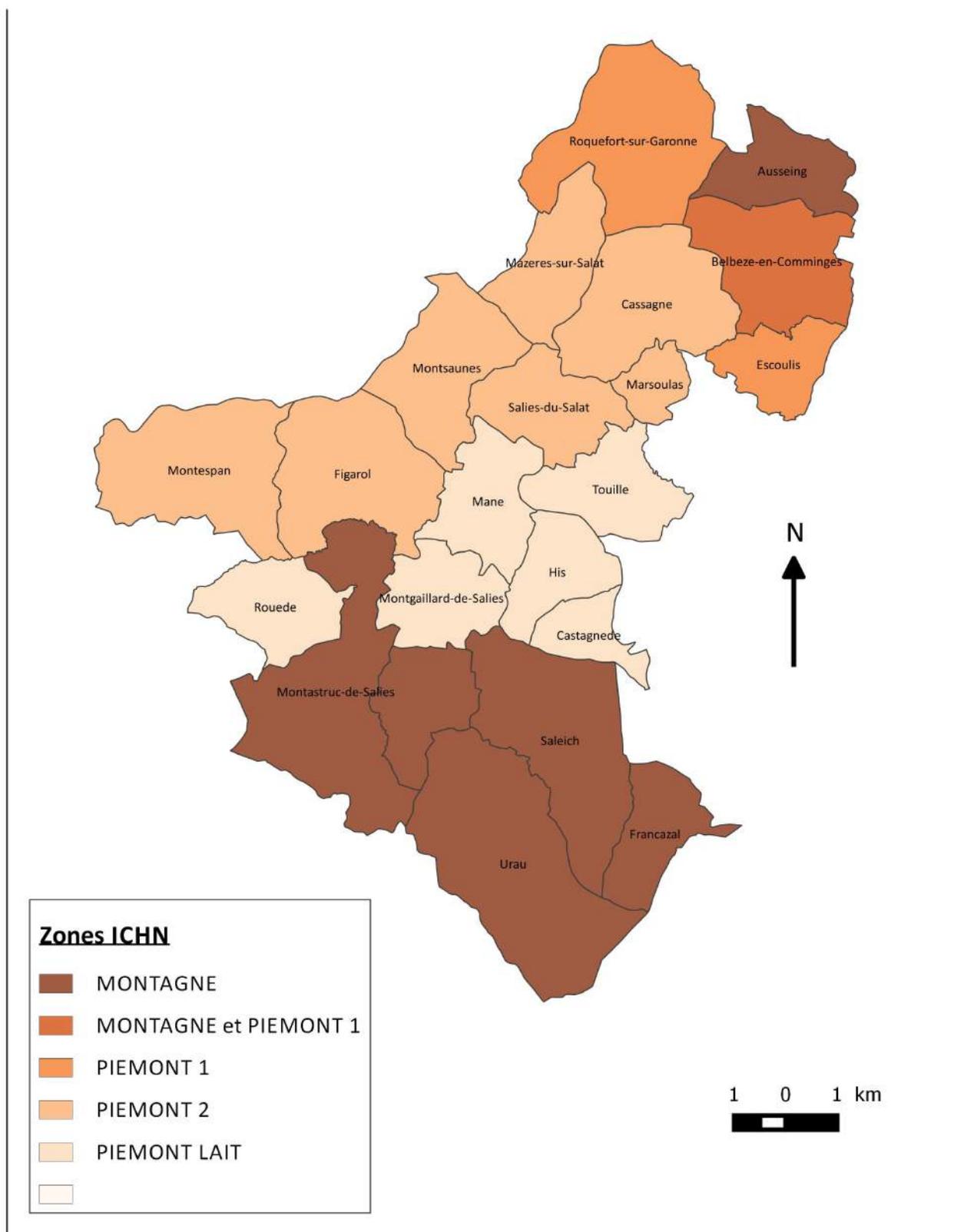
ANNEXE 6 : CALCUL DU PLANNING D'ENQUETE



$214 * 1,5 = 321 \text{ h}$
 $321 / 7,5 = 43$
200 enquêtes en 43 jours → **4 enquêtes par jours**

ANNEXE 7 : CARTE NIVEAU D'ICHN DES COMMUNES DU CANTON

ZONAGE DES DIFFERENTS NIVEAU D'ICHN SUR LE CANTON DE SALIES DU SALAT



Réalisé par Noilhan Clara, logiciel QGis.